

2022

Candidature au label 3 fleurs

Aire sur l'Adour

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Villes et Villages fleuris

Edito
Une forte motivation



Cela fait bientôt 8 ans que notre ville s'est inscrite dans la démarche du label « Villes et Villages Fleuris ».
8 ans que nous valorisons avec nos agents la biodiversité et le fleurissement de notre ville d'Aire sur l'Adour. Si au début de notre engagement, nous étions plutôt axés sur l'aspect « fleurissant », nous nous sommes vite rendu compte que l'objectif de notre stratégie était surtout de pérenniser l'attrait économique, social et environnemental de notre commune.

Nous sommes très soucieux d'offrir une qualité de vie agréable à nos citoyens mais aussi d'accueillir tous les touristes qui viennent visiter notre ville. Nous comptons d'ailleurs pas moins de 10 000 pèlerins par an qui traversent notre cité. C'est pourquoi, nous avons à cœur de valoriser le patrimoine et l'aménagement paysager dans le respect de la faune et la flore.

Notre ville dispose de nombreux atouts tant dans le domaine patrimonial avec la cathédrale St Jean Baptiste, l'église Ste Quitterie… que dans le domaine économique avec les lycées, le centre-ville attractif, les établissements médicaux, les entreprises, sans oublier les infrastructures sportives et associatives où nous dénombrons pas moins de 110 associations.

Mais que serait notre ville sans cette richesse environnementale qui la compose. Des milieux aquatiques sont omniprésents sur son territoire : l'Adour, le lac du Brousseau, les Saligues de Prentigarde, l'espace Laffitau. Mais aussi des milieux boisés tels que le bois communal avec ses 150ha et son poumon vert situé en plein centre-ville : son parc municipal et ses cèdres du Liban.

Si notre travail a été récompensé en 2014 par l'obtention de la 1ère fleur puis en 2017 pour la 2ème, nous souhaitons aller encore plus loin dans notre démarche et c'est l'objet de notre candidature pour ramener la 3ème fleur.
En effet, depuis quelques années nous souhaitons impliquer la population dans nos projets. Cela a été le cas par exemple avec la création d'un jardin partagé (les Jardins du Grillon).
Mais c'est davantage le cas aujourd'hui avec le fait que notre commune ait été retenue dans le dispositif de « Petites Villes de Demain » où l'aspect participatif de la population est primordial.

Aussi, nous offrir cette distinction en nous remettant la 3ème fleur permettra de récompenser tous les acteurs qui œuvrent au quotidien et développer le bien vivre ensemble qu'il s'agisse des agents, des élus, des partenaires publics et privés, des aturines et aturins. Tous ensemble, nous sommes déterminés à faire toujours mieux.

Mr le Maire
Xavier Lagrave

Sommaire
Aire sur l'Adour



- La Ville d'Aire sur l'Adour
- Démarche de valorisation environnementale
- Animation et promotion de la démarche
- Patrimoine végétal, fleurissement et gestion environnementale
- Analyse des espaces, projets de développement et d'aménagement
- Conclusion
- Visite du Jury
- Annexes



LA VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Fiche d'identité

Ville du Sud-Ouest de la France située à l'est du département des Landes en Nouvelle-Aquitaine, elle est reliée par l'autoroute A65 et se trouve à 150km au sud de Bordeaux et 50km au nord de Pau.
Sa situation géographique constitue un véritable atout, carrefour entre les Pyrénées et l'Océan Atlantique, sans oublier d'être une ville étape sur le chemin de St Jacques de Compostelle.

Aire sur l'Adour est la ville centre de la communauté des communes d'Aire sur l'Adour avec un bassin de vie de 12868 habitants, qui rassemble 22 communes réparties sur le département du Gers et des Landes.

Quelques chiffres clés

6129
Atrurins et aturines

106,5
hab/Km²
Densité

5780
Hectares
Surface du Territoire

4
Kms de pistes cyclables

68
Hectares d'espaces verts recensés

40
Hectares d'espaces naturels

3,5
Hectares d'espaces verts à gestion soignée

10
Hectares d'espaces verts à gestion intensive

14,5
Hectares d'équipements sportifs

+ de 1600
Arbres recensés

Les Atouts de notre Ville

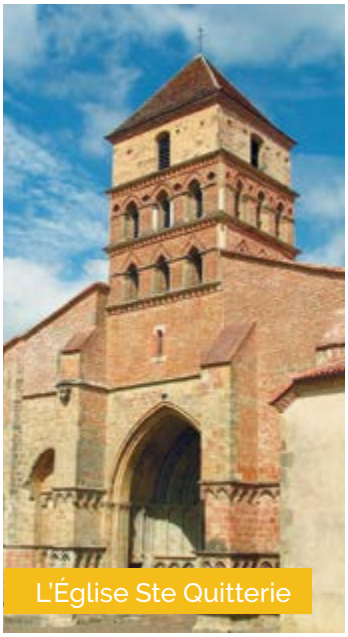
Un véritable patrimoine historique :

Un peu d'Histoire…

Aire sur l'Adour est l'une des plus anciennes villes du département des Landes. Son origine date probablement d'un peuplement celte qui dénomma ce lieu "Atura". En 56 avant J-C la cité fut le siège d'une bataille entre les troupes de Crassus, lieutenant de César et Pompée. Rome réorganisa la ville et la rebaptisa « Vicus-Julii » c'est-à-dire le bourg de Jules (César). Aire a été évêché durant quinze siècles : le premier évêque est attesté en 507 au Concile d'Agde, sous le nom de Marcellus. Les évêques ont modelé la vie religieuse mais ils ont aussi eu un poids important sur la vie économique et éducative. Le nom Atura aurait donné par la suite le nom Ayre puis Aire. En 1952, le nom de la ville devient officiellement Aire sur l'Adour.

Un patrimoine avec des sites remarquables :


La cathédrale St Jean Baptiste


L'Église Ste Quitterie


La Halle aux grains


L'ancien palais Épiscopal


Le Marché couvert

La cathédrale St Jean Baptiste

Monument historique classé depuis 1906. Ces murs renferment un orgue du XVIIIème siècle.

L'Église Ste Quitterie

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant qu'étape sur les chemins de St Jacques de Compostelle.
Elle est réputée pour son portail gothique et sa vaste crypte.
Cette dernière présente la particularité d'abriter le splendide sarcophage en marbre blanc de Sainte Quitterie daté du IVe siècle.

La Halle aux grains

Construite en 1856 dans la plus pure tradition du compagnonnage de l'époque, sa charpente est remarquable.

L'ancien palais Épiscopal

Construit comme palais des évêques d'Aire au XVIIe siècle, il regroupe aujourd'hui les services de la mairie de la ville.

Le Marché couvert

De style Art nouveau, édifié en acier et verre en 1911, il a accueilli le marché au gras et aux volailles.

Les Atouts de notre Ville

Un Bassin Économique Majeur :

De part sa situation géographique la ville d'Aire sur l'Adour possède une activité économique attractive et dynamique.
De nombreuses PME ou de plus grandes entreprises telles que Potez Aéronautique, Labat Assainissement ou encore l'entreprise remorques Gourdon se développent sur le territoire aturin.
Aussi, nous pouvons recenser :

- **Deux Lycées publics et un Établissement professionnel**
  - Lycée Gaston Crampe
  - Lycée Jean d'Arcet
  - Maison Familiale Rurale
- **Deux Établissements médicaux**
  - Polyclinique de l'Adour
  - Clinique Jean Sarrailh
- **Un Centre-Ville dynamique**
  L'association des commerçants UC2A organise différents évènements durant l'année (semaine des saveurs, braderie des commerçants ...).
- **Le Marché couvert**
  Il regroupe près de 40 artisans et producteurs locaux tous les mardis et samedis matin de 7h30 à 13h00.
- **Une Zone d'activité commerciale en développement**

Les Atouts de notre Ville

Des Infrastructures Sportives et Associations actives :

La ville d'Aire sur l'Adour est dotée de nombreuses infrastructures nécessaires à la pratique des sports tant en intérieur qu'en extérieur.

- **La salle omnisports** permet la pratique de la gymnastique, du judo et de la pelote basque.
- **L'aérodrome** permet la pratique des activités aériennes ainsi que l'aéromodélisme.
- **Le stade de Mexico** est composé de 2 terrains de rugby, 1 terrain de football, 1 skate parc ainsi qu'un terrain de basket en plein air.
- **La plaine des sports** est constituée de 2 terrains de football, 2 terrains de rugby ainsi que d'un vélodrome.
- **Le stade municipal** en plein cœur de ville, composé de : 1 terrain de rugby, 1 terrain de football, une piste d'athlétisme, 6 courts de tennis (dont 2 couverts).
- **Plus de 110 associations sportives, culturelles, environnementales, patriotiques et de solidarité.**

Les Atouts de notre Ville

Un Atout Touristique :

Au cœur du pays vert de la Chalosse et du Tursan, proche de l'Armagnac, ville étape des chemins de Saint Jacques de Compostelle, la ville d'Aire sur l'Adour est un lieu touristique incontounable.

Elle attire de nombreux voyageurs de part sa gastronomie autour du canard gras, ses animations proposées par l'Office du Tourisme d'avril à octobre, sa feria en Juin, ses spectacles culturels, taurins, ses marchés traditionnels et nocturnes…

Les activités de pleine nature séduisent bon nombre de visiteurs (canoë- Kayak, chemin de randonnée départemental dans la ville, balade au lac du Brousseau, aux Saligues de Prentigarde).

Enfin, l'Adour et ses berges ombragées apportent une note de verdure et de sérénité à cette ville attachante et très vivante.



Les Atouts de notre Ville

La ville regorge d'éléments naturels qui font d'elle un lieu...

- L' Adour
  qui sépare la ville en deux et le canal qui la traverse disposent de milieux naturels aquatiques permettant ainsi à une faune et à une flore de se développer avec les saligues et la ripisylve.

- Le Bois communal d'Aire
  avec ses 150 ha de bois feuillus et de résineux gérés par l'ONF. Un sentier pédestre traverse celui-ci d'est en ouest sur 3 km de long.

- Le Lac du Brousseau (37 ha)
  dans un environnement de chênes, peupliers et de pins avec des aménagements tant pour les promeneurs que pour les pêcheurs, le lac abrite une réserve ornithologique. Le site est fréquenté par les colverts, les hérons, les poules d'eau mais aussi par les cormorans et les balbuzards fluviatiles. Un parcours de 3 km accessible à tous permet d'aller à la découverte de cette faune.

- Les Saligues de Prentigarde
  sont classées natura 2000. Il s'agit d'un espace naturel de formation végétale typique des rives de l'Adour, situé à proximité du centre-ville. Elles longent l'Adour sur une distance d'un km pour une superficie de 11 ha. Elles sont constituées de 4 étangs, reliés entre eux par d'immenses prairies naturelles très peu boisées.
  Un cheminement piétonnier de 3 km permet de longer l'Adour et d'observer les spots de solariums à tortue cistude, les cols verts, les poules d'eau, les hérons cendrés et autres....

- Le Parc Municipal
  datant de l'ancien évêché représente un véritable « poumon vert » avec une superficie de 1,3 ha au coeur de la ville avec notamment des cèdres du Liban remarquables.

- L'Espace Laffitau
  Cette zone naturelle de 10 ha a été réaménagée en 2012 suite à la création de l'A65.
  L'espace accueille, sur les bords du lac, la Maison de la Pêche et de la Nature avec son association (AAPPMA).

avec une vraie richesse environnementale



Partons à sa découverte...

Les Atouts de notre Ville














Démarche de Valorisation Environnementale :

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Les motivations et objectifs de notre démarche :

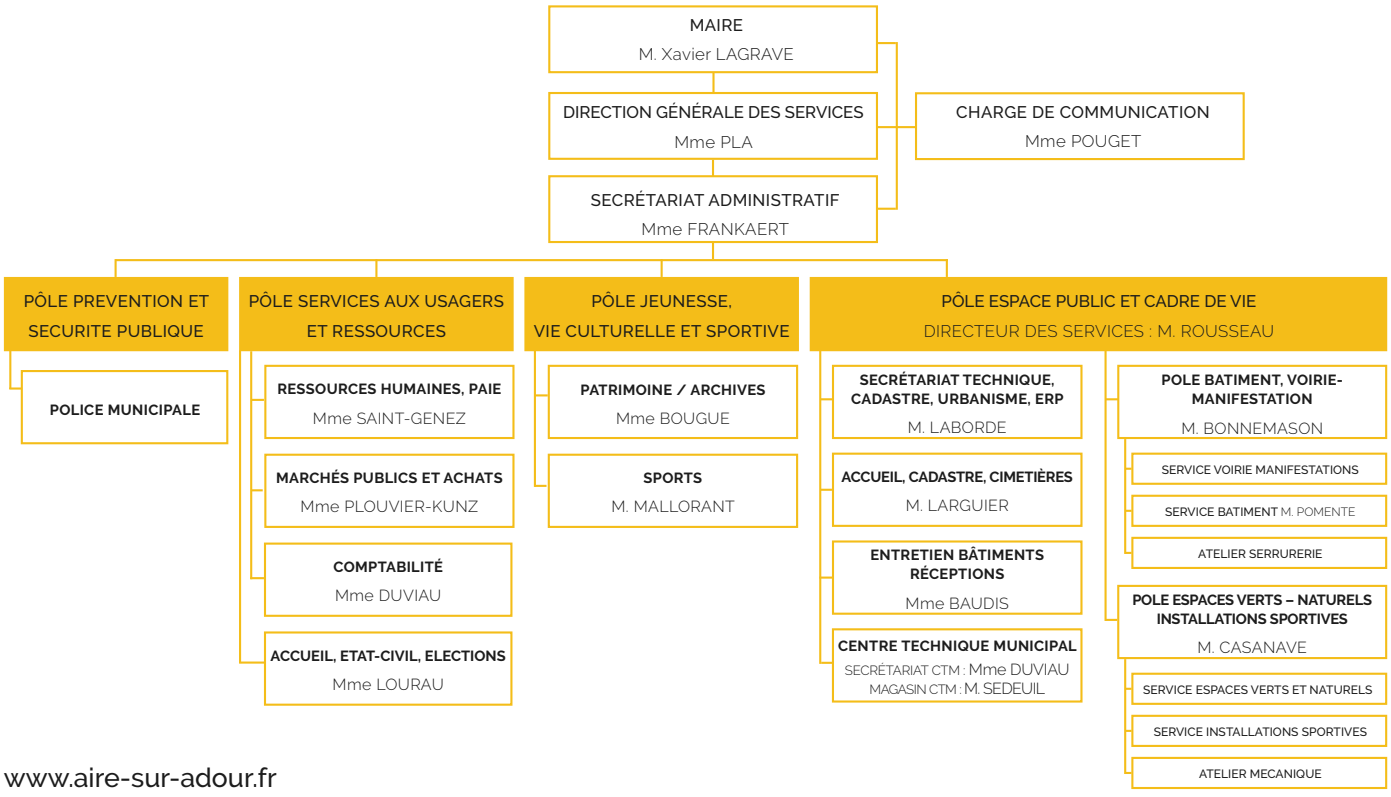
La ville offre à ses habitants et ses visiteurs un patrimoine historique, environnemental et culturel riche.
Le label « villes et villages fleuris » inscrit l'action municipale dans un gage de qualité soucieux de la biodiversité.
Il garantit l'amélioration du cadre de vie, l'attractivité touristique, valorise et encourage les actions menées.
Depuis l'obtention de la deuxième fleur en 2017, nous travaillons toujours sur la valorisation des espaces publics mais aussi sur la normalisation de nos espaces et de notre patrimoine végétal dans le but d'apporter une gestion qualitative et respectueuse de l'environnement.
Ce début de mandat est marqué par une volonté de développer les déplacements doux avec la création de chemins de randonnées. Notre objectif est d'inscrire notre action dans la durée, de garantir de la cohérence dans notre démarche et d'obtenir un niveau de cadre de vie en validant une troisième fleur du label.

En 2021 la ville devient bénéficiaire du dispositif "Petites villes de demain", ce projet vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Dans le cadre des "Petites villes de demain", un groupe de travail "Nature en ville" a été créé. Le but est d'imaginer les améliorations possibles à 10 ans sur la qualité des espaces verts, la naturalité, la préservation de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel.
A ce dessein des ateliers participatifs ont été organisés comme les "diagnostics en marchant" et des tables rondes.
Les prochaines étapes seront la création de fiches actions et leur étude par les élus.

Les acteurs et ressources mobilisés :

Monsieur Xavier LAGRAVE, maire d'Aire sur l'Adour est secondé par 6 adjoints qui disposent de délégations dans les commissions municipales permanentes, à savoir :

- Administration Solidarité et Génération seniors
- Cadre de vie et sécurité
- Espace public et urbanisme
- Commerce et Attractivité du territoire
- Loisirs, Sports et Jeunesse
- Cultures et traditions



Démarche de Valorisation Environnementale :

Les acteurs et ressources mobilisés :

- La collectivité locale comprend 55 agents dont 36 au sein des services techniques
- Les services techniques placés sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques se composent :
  - Du pôle bâtiment voirie avec 17 agents,
  - Du pôle espaces verts & naturels avec 15 agents,
  - 2 agents à l'accueil et magasin,
  - 2 agents au cadastre et à l'urbanisme.



- Le recrutement de nos agents est ciblé sur des profils d'études liés à l'aménagement du territoire et la gestion environnementale :
  - 1 BTS aménagement paysager
  - 3 BAC professionnels aménagement paysager
  - 1 Bac professionnel GMNF (Gestion des milieux naturels et de la faune)
  - 1 CAP horticole
  - 2 CAP floriculture
  - 1 BEP agricole

Les agents suivent régulièrement des formations liées au métier avec le CNFPT, mais aussi aux journées techniques du Comité Départemental du Tourisme des Landes (CDT) dans le cadre de VVF.

La collectivité participe à la formation des jeunes, en accueillant de nombreux stagiaires : du stage de découverte aux classes de BTS.

Démarche de Valorisation Environnementale :

Les stratégies d'aménagement paysager mises en œuvre

Les projets et la gestion d'embellissement de la commune sont établis en concertation avec les élus, les aturins, les agents des services techniques, dans le respect de protection telles que Natura 2000, la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles), l'ABF (Architectes des Bâtiments de France), la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l' Environnement).

Depuis janvier 2020, la Ville est dotée d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Celui-ci nous oriente, prend en compte les différents plans, schémas et programmes existants sur le territoire, à savoir :
- Le Schéma de Cohérence Territoriale Adour Chalosse Tursan, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation,
- Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux,
- Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires,
- Le Plan Climat-Energie territorial des Landes,
- Le Schéma Régional Climat, Air, Energie d'Aquitaine.

Ce document est conforme aux principes du développement durable, prônant un équilibre entre :
- Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux,
- L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels,
- La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquable.

Le volet paysage

Prise en considération des éléments paysagers structurants de la Commune :
- Préservation et valorisation du bâti remarquable,
- Restauration et pérennisation des structures végétales « identitaires »,
- Valorisation des espaces publics du centre-bourg.





Ces éléments apportent un caractère champêtre à notre cité

Le volet biodiversité

- Le territoire bénéficie de milieux naturels riches, diversifiés et structurés autour d'un réseau hydrographique dense, qui contribuent à une bonne qualité de vie,
- Le pourcentage de couverture végétale sur le territoire est élevé,
- Les différentes espèces ont été observées sur le territoire, grande richesse d'un point de vue avifaunistique (Bruant des roseaux, cisticole des joncs…), herpétologique (Crapaud calamite, Rainette méridionale…) et entomologique (Cordulie à corps fin, Cuivré des marais),
- De nombreux outils ont été mis en place sur le territoire pour protéger et valoriser ce patrimoine naturel : site Natura 2000, la retenue collinaire du Brousseau (espace de compensation du Vison d'Europe)…



Rainette Méridionale



Bruant des roseaux



Cordulie à corps fin

Démarche de Valorisation Environnementale :

Les stratégies d'aménagement paysager mises en œuvre

Le volet agriculture et forêt

Le territoire possède :
- Des filières (polyculture/poly-élevage) structurées de qualité, bénéficiant de débouchés dans l'industrie agro-alimentaire,
- Un taux élevé de terres agricoles irriguées,
- La présence d'un centre de formation agricole,
- Une qualité de vie (gastronomie, patrimoine bâti, culturel, paysager...),
- La présence touristique (thermalisme, pèlerins...), susceptible d'alimenter une diversification vers l'agritourisme,
- Un classement en espace boisé (EBC) de grands ensembles boisés considérés comme les plus significatifs au titre de leur enjeu biologique et leur enjeu paysager.

Un travail en collaboration

Suivant les spécificités des différentes actions, nous sommes amenés à travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ils sont associés directement car ils sont soit régisseurs, propriétaires de réseaux, gestionnaires, ou garants du patrimoine architectural. Ils doivent être consultés pour des demandes de travaux (DT - DICT). Aussi, sur les chantiers de grande ampleur ils sont acteurs lors de réunion d'information, de projet, de chantier etc...
(Exemples : Sydec, GES, Orange, EDF, SNCF, Axione,...).

- **Le SAM (Syndicat Adour Midouze : union du SIMAL et du SMBVM)** nous accompagne dans la gestion des cours d'eau de la ripisylve et sur les zones Natura 2000. Il participe à l'information et à la sensibilisation des élus, des services, du grand public et des scolaires sur la protection des milieux aquatiques.

- **L'ONF (Office National des Forêts)** gère les 150 hectares du bois communal avec les plans de coupe et de replantation. Il nous guide sur le choix des essences d'arbres à planter et sur le suivi de culture des jeunes plantations.

- **L'Office de Tourisme Intercommunal** nous accompagne et nous sollicite pour les animations locales ou le Printemps des Landes.

- **Le Conseil Départemental des Landes (XL) et l'Institution Adour** sont à nos côtés sur le suivi des zones de quiétude au lac du Brousseau et la réserve ornithologique. Aussi, leur service routier intervient sur l'agencement des routes départementales qui traversent notre territoire. Enfin, ils nous accompagnent sur les enjeux sécuritaires en terme de volume et de densité végétale.

- **La Communauté des Communes** est présente à nos côtés sur l'ensemble du réseau routier intercommunal (fauchage, élagage, curage des fossés, aménagement ZAC et industrielles etc...).

Démarche de Valorisation Environnementale :

Réfection de la rue René Méricam et du Quai des Graverots

Les aménagements d'envergure ont fait l'objet d'une volonté de structurer et d'agencer les espaces de circulation. Nous avons végétalisé pour agrémenter, mais aussi pour réguler et sécuriser le flux routier.


Rue René Méricam


Quai des Graverots

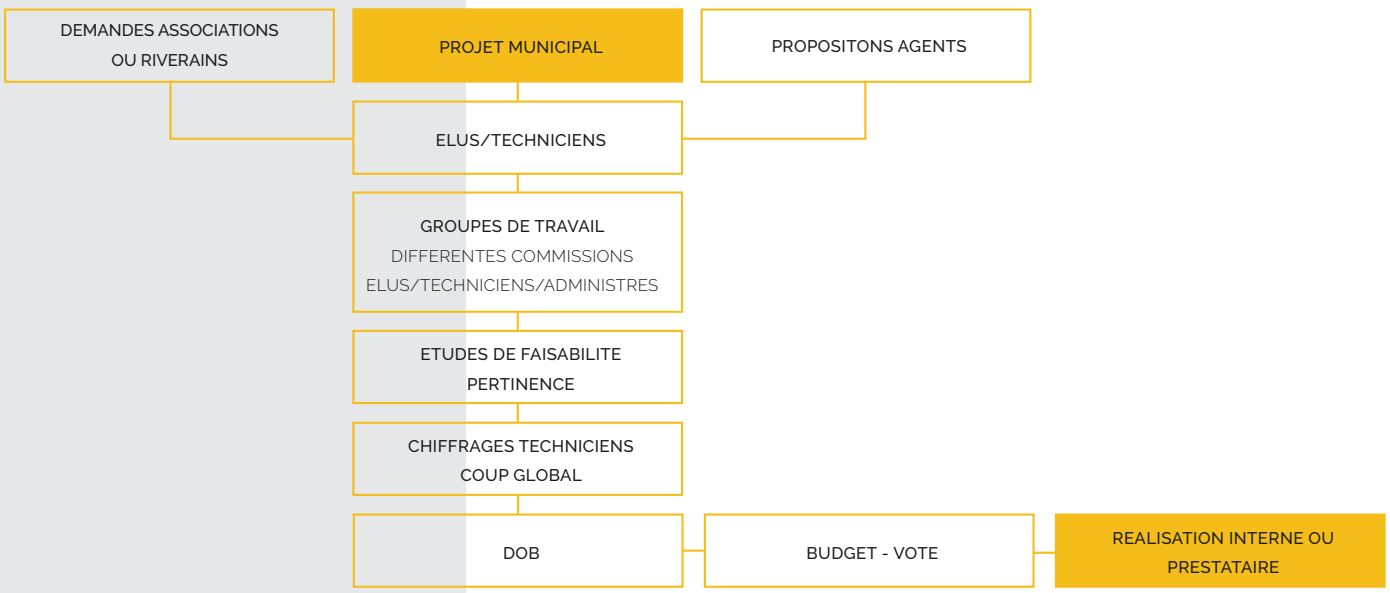






De nombreux partenaires ont été mobilisés pour réaliser ces infrastructures, le volet paysager de la conception à la plantation a été régi en interne. Des sens de circulation ont été instaurés ce qui nous a permis de bénéficier d'espaces verts capables d'accueillir des arbres tenus en port libre. Le choix des végétaux tient compte des enjeux sécuritaires avec les volumes qui répondent au cahier des charges des utilisateurs locaux. Les strates arbustives, vivaces et herbacées sont en cohérence avec la palette végétale de notre territoire. Elles associent les volumes, les couleurs mais aussi tiennent compte des besoins en eau. Toutes ces réalisations sont paillées avec du BRF (bois rameaux fragmentés) issu du recyclage de nos déchets.

Les aménagements du territoire que l'on peut qualifier de courant comme la revégétalisation d'un massif et d'une place sont traités en interne comme décrit ci-dessous.



Animation et Promotion de la démarche :

Le service communication utilise différents leviers pour promouvoir notre démarche à savoir : panneaux électroniques, magazine municipal, presse, site internet, réseaux sociaux...

Depuis l'obtention de la 1ère fleur en 2014, le Pôle Espaces Verts et Naturels s'est engagé au travers d'un calendrier annuel d'actions :

- Participation à "Rendez-vous aux jardins"
- Animations dans le cadre du "Printemps des Landes"
- Sollicitations pour des partenariats avec les écoles
- Des balades commentées à l'attention des touristes et des aturins
- Mise en valeur de l'environnement au travers des décorations de salles à l'occasion des vœux à la population de Monsieur le Maire

*Annexe 1 : Communication.

Notre Programme 2022

- Place de la cathédrale : Plantation d'un jardin médiéval avec les écoles.
- Parc municipal : Animation du jardin avec le lycée professionnel.
- Samedi 16 Avril : Ramassage des déchets dans la ville organisé par l'Office du Tourisme et le SICTOM.
- Mercredi 4 Mai à 15h :
  Dans le cadre du "Printemps des Landes" visite du Brousseau : faune, flore et gestion différenciée.
- Dimanche 5 Juin :
  «Rendez-vous aux jardins» une fête nationale avec un thème bien défini depuis 2016. Chaque année une action participative est organisée en lien avec les aturins, les élus et les agents.
  Cette année le thème est «les jardins face au changement climatique».

  À partir de 10h : Parcours dans la ville en expliquant notre adaptation sur le plan communal
- Jeudi 7 juillet et Jeudi 4 Aout à 20h :
  Balade le long de l'Adour et visite des Saligues de Prentigarde avec Institution Adour : faune flore biodiversité en partenariat avec l'Office de Tourisme.
- Mercredi 20 juillet et Lundi 8 août : Balade nocturne de la ville (avec l'Office de Tourisme) puis de l'église Sainte-Quitterie à 21h
- Samedi 17 & Dimanche 18 Septembre
  Journées du Patrimoine (thème : le Patrimoine durable)

Animation et Promotion de la démarche :

Partenariat avec une classe de BTS aménagement paysager

En 2018, nous avons créé un partenariat avec une classe de BTS aménagement paysager du lycée agricole Hector Serres à Oeyreluy. Cette classe de BTS a réalisé l'aménagement du Quai des Graverots avec nos services.
Tous les élèves ont dû établir un projet basé sur une commande bien définie par la mairie. Après notation, une étude a été retenue par la municipalité permettant ainsi la réalisation des travaux en interne.



Plantation d'un Pyrus calleryana 'Chanticleer'



Visite de la classe de BTS le jour de la restitution du chantier



Le jour de la restitution du chantier cette étudiante a été honorée de la médaille de la ville en compagnie de sa classe par Monsieur le Maire

Animation et Promotion de la démarche :

Création d'un arbre aux nichoirs avec l'Ecole Saint Joseph





Restitution de l'arbre aux nichoirs par les écoles élémentaires "RDV aux Jardins 2019"

Création d'une spirale arborescente



Chaque piquet représente un arbre du parc. Réalisé par l'école élémentaire d'Aire sur l'Adour pour les "RDV aux Jardins 2018"

Animation et Promotion de la démarche :

Animation au Lac du Brousseau



Printemps des Landes 2019



Observation de la tortue cistude aux saligues de Prentigarde 2019

"Jardin pédagogique" en partenariat avec le lycée professionnel









Printemps 2021

Animation et Promotion de la démarche :

Les vœux de la municipalité à la population pour l'année 2020







Animation et Promotion de la démarche :

Les Jardins du Grillon









Visite des Jardins et de la fontaine consacrée à l'arrosage des parcelles 2019

Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Patrimoine végétal et fleurissement :

L'objectif de notre stratégie de fleurissement et de végétalisation est de pérenniser l'attrait économique, social et environnemental de notre territoire.

Le passage obligé pour assurer une gestion environnementale de fleurissement consiste à établir un état des lieux précis de nos espaces, de notre patrimoine et de notre action.

Ce travail, nous l'avons mis en place en nous dotant du logiciel de gestion ATAL, dédié aux services techniques et reconnu par les collectivités.

Ce logiciel nous permet :

- D'identifier et de quantifier : les pelouses, les arbres, les arbustes et les massifs de plantes vivaces, annuelles, potagères…
- De sectoriser les espaces
- De visualiser les différentes actions avec les coûts générés (personnels, fournitures, prestataires)

Notre action se concentre dans un premier temps sur le centre bourg avec son patrimoine architectural, ses commerces, ses bâtiments publics et son parc répartis sur 3,8ha d'espaces verts. (Code 1 - vert),

Ensuite, on trouve les entrées de ville, les quartiers, les zones d'activités et les cimetières d'une surface de 10,3 ha (code 2 - rouge),

Les installations sportives représentent 14,7 ha (code 3 - rose),

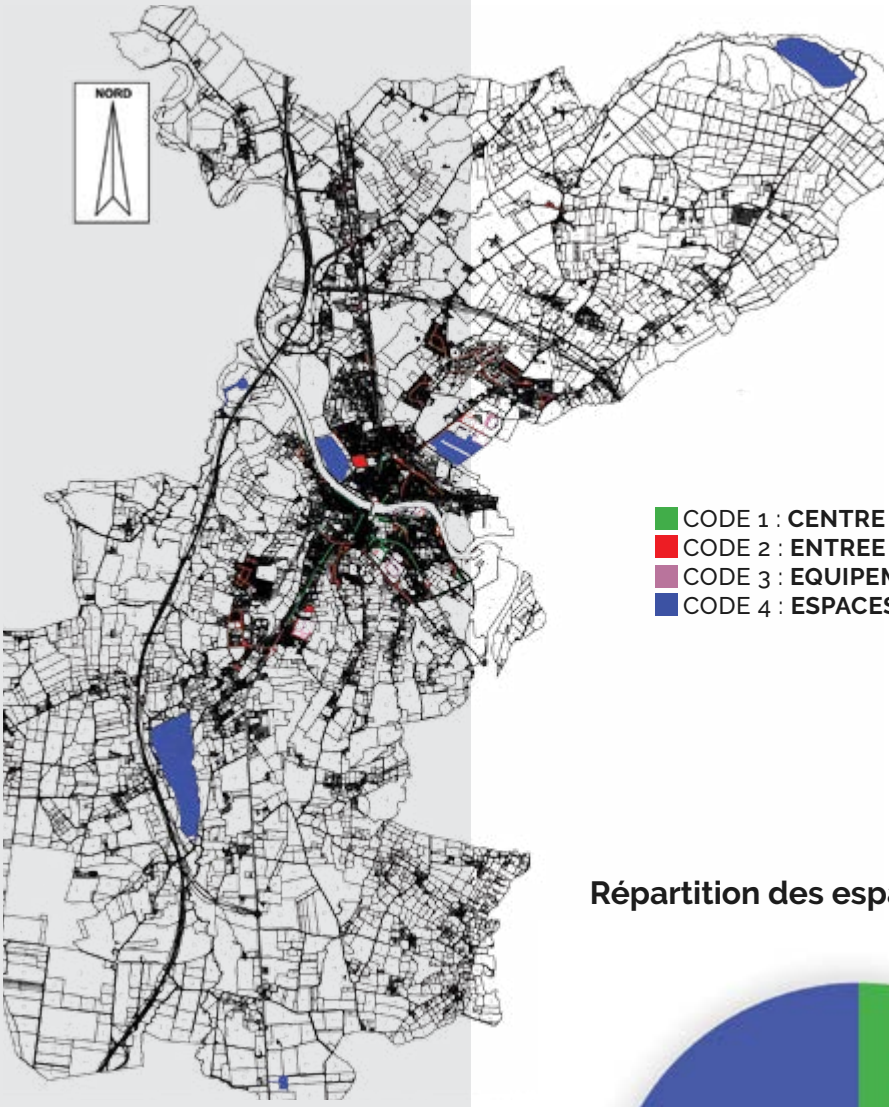
Et enfin, les espaces naturels disposent de 40 ha (code 4 - bleu).

PLAN DE GESTION DIFFERENCIÉE VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

CODES	TYPE D'ESPACES	DEFINITION ET OBJECTIFS D'ENTRETIEN	LIEUX
CODE 1 **CENTRE VILLE**	Espaces verts à gestion très soignée	Espaces verts à vocation horticole affirmée, fleurissement important, palette végétale variée (lieux à forte fréquentation)	Centre bourg, monuments historiques, infrastructures communales, parc de l'ancien évêché
CODE 2 **ENTREE VILLE/ QUARTIERS/ CIMETIERES**	Espaces verts à gestion extensive	Espaces verts de conception paysagère réduit à un aspect de propreté des surfaces et une maîtrise de la végétation	Axes routiers menant au centre ville, quartiers résidentiels, lotissements communaux, HLM, cimetières
CODE 3 **EQUIPEMENTS SPORTIFS**	Aire de jeux à gestion intensive	Espaces verts à vocation sportive et ludique nécessitant un entretien régulier et soutenu	Stades de foot et rugby honneur, piste atlhétisme, vélodrome, plaine des jeux, terrains d'entrainements, camping, salle omnisport, terrain de tennis
CODE 4 **ESPACES NATURELS**	Espaces verts à vocation naturelle	Espaces naturels bénéficiant d'interventions d'entretien occasionnelles	Forêt, saligues, lacs, canal,berges de l'adour

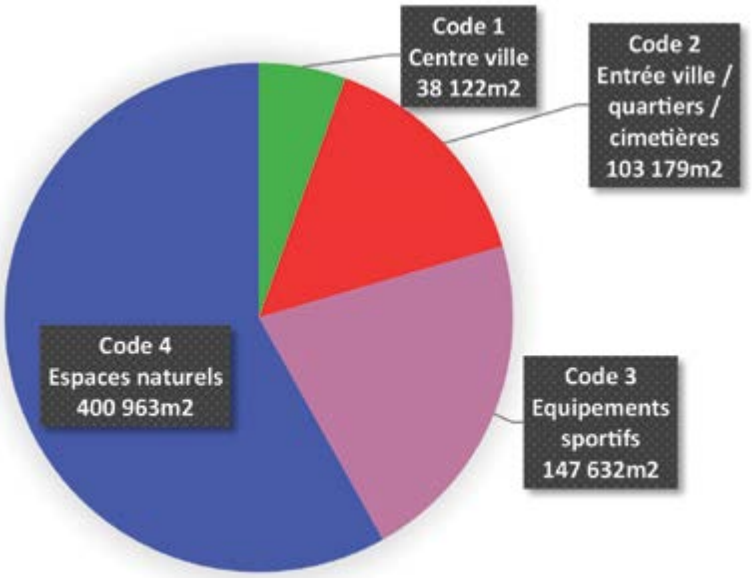
Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Cartographie des espaces



CODE 1 : **CENTRE VILLE**
CODE 2 : **ENTREE VILLE/QUARTIERS/CIMETIERES**
CODE 3 : **EQUIPEMENTS SPORTIFS**
CODE 4 : **ESPACES NATURELS**

Répartition des espaces verts sur 689 896 m2



*Annexe 2 :

- Code 1 (Carto EV code 1, Edition Espaces Verts Code 1 et Calendrier code 1),
- Code 2 (Carto EV code 2, Edition Espaces Verts Code 2 et Calendrier code 2),
- Code 3 (Carto EV code 3, Edition Espaces Verts Code 3 et Calendrier code 3),
- Code 4 (Carto EV code 1, Edition Espaces Verts Code 1),
- Répartition activités.

Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Les arbres du code 1, 2 et 3 ont été recensés et identifiés pour une valeur de 1666 arbres.

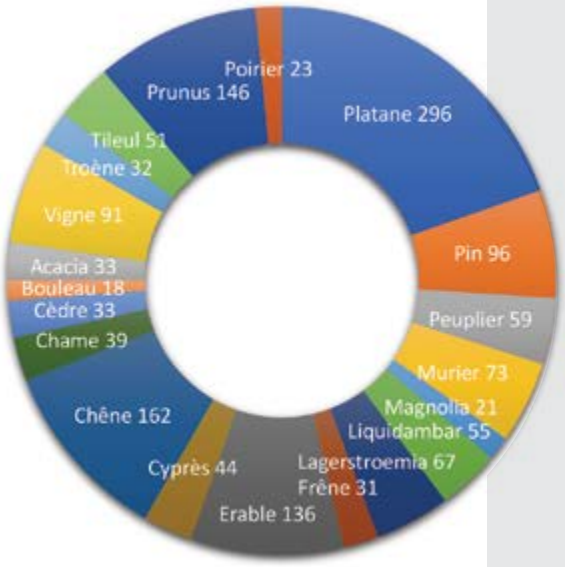
Le code 1 avec ses 620 arbres fait l'objet d'une attention particulière compte tenu de l'état sanitaire des platanes datant des années 1850, des cèdres du Liban et des chênes de l'ancien évêché. Notre volonté est de les conduire en port libre et pour cela nous les faisons diagnostiquer par tranche de 60 arbres/an par un spécialiste en pathologie de l'arbre (Mr Averseng).

*Annexe 3 : Rapport expertise 2021.

Avec lui nous avons initié un travail de conservation de notre patrimoine, de mise en sécurité mais aussi de replantation où l'on bénéficie de son œil avisé dans le choix des essences.

Les actions d'abattage et d'élagage sont déterminées suite au diagnostic et réalisées en Janvier.

Recencement du patrimoine arboré (1 666 arbres)



Les plantations à prévoir sont identifiées durant toute l'année sous forme de tableau Excel et exécutées en février/mars.

PLANTATION ARBRE 2022			
LIEUX	ARBRES	NOMBRE	TAILLE
Rue de Prat	Ginko biloba Blagon Motte sur tige	4	14/16
Rue de Prat	Malus Trilobata Motte TR Fléchée	4	14/16
Stade Municipal	Quercus Robur Motte TR Fléchée	1	16/18
Stade Municipal	Zelkova Serrata Motte TR Fléchée	1	16/18
Stade Municipal	Parrotia Persica Motte base branchue	1	14/16
Stade Municipal	Ostrya Carpinifolia Motte T Fléchée	1	16/18
Stade Municipal	Pinus Nigra Nigra ssp Austriaca Motte Transplanté	2	200/250
Stade Municipal	Taxodium Distichum cyprès chauve C 45l	2	200/250
AV de Verdun	Pyrus Calleryana "chanticleer" Motte TR Fléchée	1	14/16
Félix d'Espagnet	Lagestroemia indica Rouge C 25l	1	10/12
Pateaugeoire	Ostrya Carpinifolia Motte T Fléchée	1	16/18
Pl Général lieux	Acer saccharinum Motte Fléchée	1	20/25
Cité Armagnac	MALUS Evereste perpetu Motte Fléchée	1	16/18
Centre animation	Citrus Kumquoat" nagami" C90l	1	14/16
TOTAL		22	

Patrimoine Végétal

Fleurissement et Gestion Environnementale

Les arbustes, vivaces et graminés codes 1, 2 sont identifiés en m² de massifs arbustifs ou vivaces. Leur remplacement est assuré par un suivi annuel par site comme pour les arbres

Voici une rétrospective sur la plantation de l'année 2021 :

- 553 Arbustes
- 242 Vivaces
- 260 Graminés














Patrimoine Végétal

Fleurissement et Gestion Environnementale

La strate herbacée code 1,2,3,4 est elle aussi quantifiée en m².

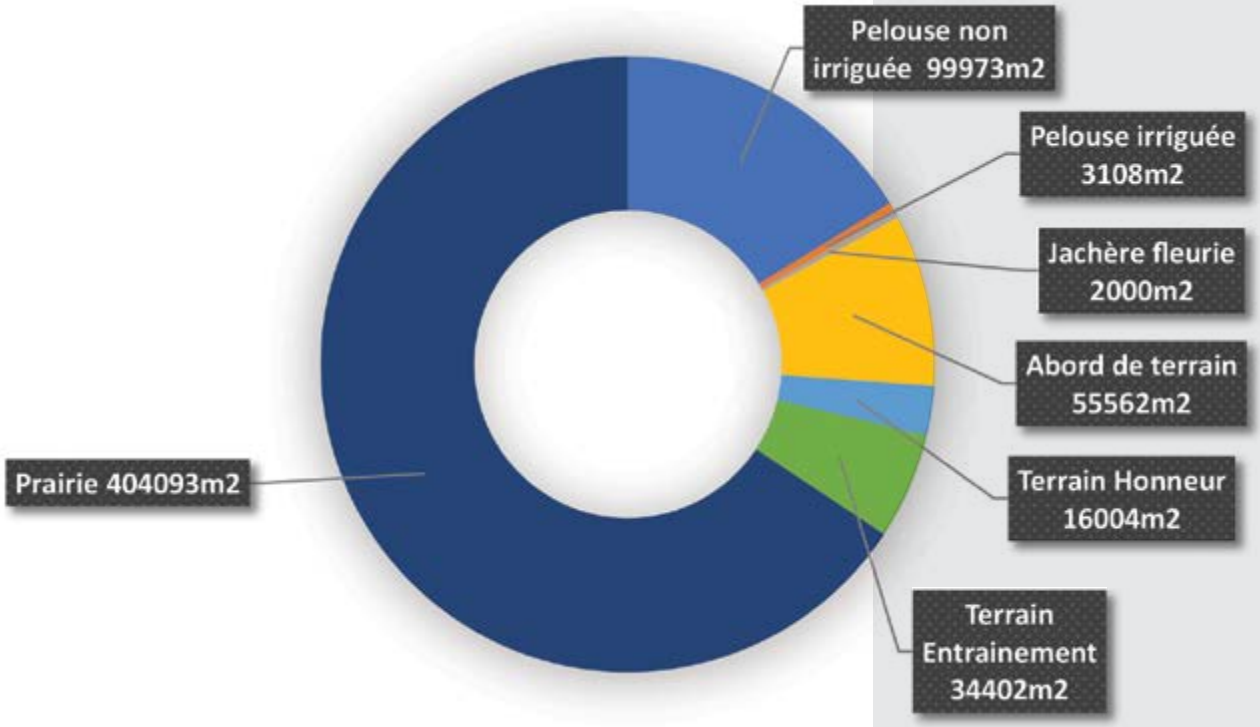
On distingue :

- Une pelouse irriguée ou non irriguée
- Un terrain de sport honneur ou entraînement
- Une prairie
- Une jachère fleurie





Recensement de la strate herbacée



Patrimoine Végétal

Fleurissement et Gestion Environnementale

Le fleurissement horticole

Nous effectuons 2 fleurissements annuels répartis sur 6 sites aux abords des monuments historiques pour une surface de 237 m2. Un premier **fleurissement de printemps** est préparé au mois de novembre suivi par un **fleurissement estival** mis en place au mois de mai.

Nos différents points de fleurissement étant relativement éloignés les uns des autres, nous trouvons opportun d'apporter un code couleur différent suivant le site rencontré. Cela permet d'obtenir une atmosphère différente avec un fil conducteur sur chaque massif (un décor, une plante...).

Deux agents sont en charge d'établir le fleurissement. Ils conçoivent les massifs sur papier avec les codes couleurs, les volumes, l'exposition etc...Puis ils évaluent les quantités, assurent les mises en culture et suivent les plantes sur tout le cycle végétal : binage, arrosage et désherbage.

Nous tenons à respecter la loi des couleurs qui nous assure une cohérence et une harmonie. Le fleurissement de printemps est composé de Viola Cornuta, Pavot d'Islande, Myosotis, Ancolie, Renoncule etc... Sur ce fleurissement nous sommes très attachés à incorporer des bulbes. En effet, depuis de nombreuses années, nous cultivons des tulipes, fritillaires, narcisses... Ces bulbes à la sortie de l'hiver éclatent comme un feu d'artifice de couleurs qui apporte beaucoup de lumière et de gaieté dans le centre-ville.

Le fleurissement d'été se traduit quant à lui par 6 sites de massifs de pleine terre, auxquels viennent s'ajouter 100 jardinières.

La palette végétale est composée d'assortiment de graminés, vivaces et annuelles : Bidens, Cassia, Coléus Sauges, Euphorbes, Pennisetum, Lobularia, Verveines... Nous ajoutons également des bulbes d'été : dahlia, lys....

Le fleurissement en chiffres pour l'année 2021 :

- Fleurissement estival : 2500 plantes
- Bulbes de printemps et d'été : 4200 bulbes
- Fleurissement printanier : 5000 plantes

*Annexe 5 : Palette végétale plantes à massifs.

Notre procédure d'achat

Tous nos achats sont encadrés par des marchés publics selon le code de la commande publique, nous avons passé un marché à bon de commande réparti en 7 lots :

- Les arbres,
- Les arbustes et vivaces,
- Les plantes à massifs,
- Les graines,
- Les bulbes,
- Le fleurissement qui regroupe les achats de terreau, paillage, amendement,
- Les produits de bio contrôle dans lequel on retrouve les produits de protection des végétaux.

Nous bénéficions des conseils de fournisseurs, du suivi de leurs techniciens, ainsi que d'un choix varié dans leurs catalogues, permettant de nous adapter aux situations, aux exigences, aux contraintes et d'apporter de la diversité botanique.

Nous avons intégré également sur le lot fleurissement une analyse de sol annuelle pour contrôler au mieux les teneurs en nutriments NPK, l'acidité des sols (PH), la structure du sol avec sa granulométrie et ses capacités de rétention d'eau.

Patrimoine Végétal

Fleurissement et Gestion Environnementale































Patrimoine Végétal

Fleurissement et Gestion Environnementale

Action en faveur de la biodiversité :

Nous avons recensé par le biais du SAM et de l'Institution Adour des espèces animales.

Sur notre territoire, on peut y retrouver :

- **La tortue cistude** qui est une tortue d'eau douce carnivore protégée en France. Nous la trouvons sur les Saligues de Prentigarde. Nous lui préservons une zone de quiétude, un espace naturel de ponte : espace sableux.

- **Le papillon cuivré des marais,** espèce en régression protégée en France. Il est présent dans nos prairies de zone humide. Les chenilles se nourrissent de différents rumex qui sont des plantes hôtes où les femelles viennent pondre, d'où l'obligation de conserver les prairies avec des fauches tardives et de respecter le cycle végétatif du Rumex (Oseille).

- **Le vison d'Europe,** petit mammifère carnivore de la famille des mustélidés possède une zone Natura 2000 de 48 ha dans la vallée du Brousseau qui lui est dédiée. Sept mares d'une cinquantaine de m² ont été créées afin de favoriser le développement des batraciens dont le vison d'Europe se nourrit.


Tortue cistude


Cuivrés des Marais


Vison d'Europe

Voici quelques-unes de nos actions :

- Installation de nichoirs
  - Spécifiques aux chauves-souris, grosses consommatrices d'insectes et particulièrement de moustiques (50% de leur poids en insectes/jour),
  - A mésange pour lutter contre la pyrale du buis,
  - A rouge gorge, rouge queue, merle.



- **Distribution de pièges à frelons asiatiques** aux aturins qui souhaitent lutter contre les fondatrices (de fin mars à mai).

- **Des journées de sensibilisation** ont été effectuées en faveur de nos agents municipaux sur les plantes invasives telles que : La Renoué du japon, l'Érable négundo, la Phytolaca….



- **Nous souhaitons encore faire davantage en recensant et en préservant des variétés d'orchidées présentes sur notre territoire en respectant le cycle de développement.** En effet, nous avons découvert plusieurs spots d'Orchis Bouffon (Anacamptis morio) sur nos prairies. C'est une plante de pleine lumière qui peuple des pelouses, des prairies maigres, des lisières et des bois clairs. L'espèce est classé « LC » (préoccupation mineure).



Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Action en faveur des ressources naturelles

La fragilité de notre environnement liée à la proximité de l'Adour nous impose d'adapter nos pratiques et de préserver nos ressources naturelles.
Dans le cadre de la consultation de nos fournitures en fertilisation et amendement, notre collectivité établit une analyse de sols annuelle. (***Annexe 6** : Analyse de sol Jean Sarrade)
Ces analyses sont notre base de travail pour la fumure des terrains et notre fleurissement de pleine terre. Nous nous orientons de plus en plus vers un amendement organique végétal et animal. Nous sommes entrés dans une démarche d'utilisation d'activateur de sol, de biostimulants (types bacillus) par le biais d'un lot « activateur de sols » pour favoriser la vie microbienne dans nos sols et une meilleure assimilation des éléments nutritifs.

- Sur les terrains nous effectuons plus de travail mécanique pour assurer une meilleure aération, un meilleur enracinement et limiter les arrosages de façon à contenir la pression des maladies. Pour cela nous avons fait l'acquisition d'une herse étrille et d'un aérateur. La prochaine étape sera l'achat d'un regarnisseur (semoir) pour effectuer des semis sur les zones impactées par les maladies, plutôt que le recours aux fongicides.
  Le choix des semences fera l'objet de nouvelles orientations pour obtenir des variétés plus résistantes et plus pérennes que le ray grass anglais.

- Le paillage est la base de toutes nos plantations, hormis les massifs de plantes annuelles. Nous ne travaillons plus que par couches dans nos massifs arbustifs, nos fosses à arbres, nos accompagnements de voirie.
  Le paillage est du BRF (bois raméaux fragmentés) issu du recyclage de nos déchets d'élagage et d'abattage. Ce procédé limite les besoins en eau, la pousse d'herbe et au fil des années, s'avérera être un très bon substrat.
  Sur les 237m2 de plantes à massif nous utilisons des paillages plus fins, type : paille de lin, chanvre, copoflora (peuplier), coque de sarrasin…

- L'arrosage est aussi un élément clé. Un agent est chargé du suivi des consommations en eau sur les stades et les espaces verts. Il est responsabilisé sur la maintenance des réseaux avec un objectif de rationaliser les consommations sur toutes les installations programmées.
  Tout l'accompagnement d'arrosage ponctuel est effectué par un véhicule électrique et une cuve à eau remplie avec l'eau de l'Adour.
  Pour les terrains nous possédons trois captages sur l'Adour, alors que les espaces verts arrosés du code 1 sont alimentés par le réseau d'eau potable : 25 points de collecte.
  (***Annexe 7 et 8** : Détail arrosage EV et Stades suivi arrosage).

- En ce qui concerne les déchets verts nous recyclons la totalité de nos résidus :
  - Déchets de tonte, feuilles mortes, matières organiques : terreau incorporé dans les nouvelles créations,
  - Taille élagage abattage : BRF paillages massifs.

Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Action en faveur des ressources naturelles



Nous effectuons toutes les tontes non irriguées avec un recycleur d'herbe.
Sur la zone 4 qui comprend 40 ha de prairies, nous avons mis à disposition 11 ha à un agriculteur afin qu'il y fasse du foin pour nourrir ses animaux. Pour le restant, nous effectuons 2 fauches/an (fin juillet et novembre).

S'agissant des insecticides, nous utilisons la PBI (Protection biologique intégrée) avec des lâchers de nématodes contre le tigre du platane (2 traitements annuels par prestataire) ou bien des lâchers de coccinelles sur pucerons,







Laché de larves de coccinelles sur un tulipier de virginie (Liriodendron tulipifera)

Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Action en faveur des ressources naturelles

- La commune d'Aire sur l'Adour dispose de trois cimetières (22814 m2 de surface) et sont tous inscrits dans une démarche d'enherbement en paralléle des mises en conformité, de l'accessibilité des PMR (personne à mobilité réduite).

  Dès 2017, nous avons fait le choix d'enherber une parcelle témoin en réalisant des mélanges spécifiques à base de trèfle à faible croissance et à entretien limité. Satisfait du résultat, nous avons poursuivi en interne le cimetière de Subéhargues à l'automne 2020 puis celui du Mas à l'automne 2021. Quant à celui du centre-ville ces aménagements ont été réalisés au printemps 2022.





- La mairie a initié la pose de deux bornes électriques pour recharger les voitures des usagers sur la place de la poste.

- L'équipe municipale a choisi d'opter pour l'achat de trois véhicules et d'outils électriques (deux rotofils, deux tailles haies, une tronçonneuse, trois sécateurs et trois souffleurs électriques sur batterie). Moins polluant à l'usage, mais aussi plus silencieux dans le but de réduire les nuisances sonores.

- Désherbage mécanique et semi en pied de mur

  Le coeur de ville est géré au nettoyeur haute pression. A l'automne nous menons des actions de semi de pieds de mur.











Patrimoine Végétal
Fleurissement et Gestion Environnementale

Action en faveur de la qualité de l'espace public

La municipalité d'Aire sur l'Adour s'inscrit dans une démarche de valorisation de l'espace public en appliquant une règle de conduite visant à :

- Respecter les règles d'urbanisme en vigueur,
- Harmoniser les opérations d'aménagement,
- Favoriser l'embellissement des espaces publics,
- Préserver la qualité et sécurisation des circulations.

Ainsi, les panneaux publicitaires et enseignes communales sont régis en application du règlement départemental des landes. L'avis de l'ABF est sollicité pour toute installation inscrite dans le périmètre des monuments historiques.
La municipalité projette de classer la commune au titre du SPR (Site patrimonial remarquable). Le SPR vise sous la maitrise d'ouvrage de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles-DRAC) à protéger des villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Cette inscription permettra de sensibiliser et d'inciter les privés à la rénovation des façades, ainsi que les bâtiments publics.
Dans le cadre de sa compétence tourisme, la communauté de communes a instauré la mise en place d'une signalétique d'intérêt local à compter de l'année 2006. Cette signalétique vise à être utile aux touristes et les mentions principales indiquées sont les établissements d'hébergement et de restauration, les sites remarquables culturels ou de loisirs. On peut vérifier au carrefour des rues Gambetta et Méricam l'harmonisation appliquée dans ses choix en terme de matériaux utilisés et mobiliers installés. Le mobilier privilégié au sein des espaces naturels est en ossature bois. La commune s'emploie à harmoniser à la fois le type d'indication et les mobiliers sur l'ensemble du territoire.
Le service voirie assure un nettoyage quotidien du centre urbain (balayage, WC publics, ramassage des corbeilles, ramassage papiers, distributeurs déjections canines…)
Les zones quartiers, centres commerciaux, zone artisanale font l'objet d'un balayage, ramassage de déchets hebdomadaires.
Les espaces naturels font l'objet d'un ramassage de déchets au quotidien.
Ponctuellement nous sommes sollicités pour organiser des Eco-run : des circuits de ramassage de déchets. Ces actions sont très bénéfiques en termes d'éducation des citoyens.

Par ailleurs, la municipalité s'est engagée à promouvoir les qualités de circulation et sécurisation des espaces au travers des exemples tels que :

- Aménagements des circulations des personnes à mobilité réduite et l'accueil des Établissements recevant du public,
- Sécurisation des carrefours à feux munis d'appels sonores pour PMR,
- Création de pistes cyclables et voies pédestres,
- Installation de défibrillateurs automatiques aux abords des ERP.

Analyse des espaces
Projets de développement et d'Aménagement

Les enjeux environnementaux liés à l'activité humaine s'expriment de plus en plus à l'échelle des territoires avec la ressource en eau, la qualité de l'air, la qualité des sols ou encore vis-à-vis de la dégradation de la biodiversité. Il s'agit de gérer durablement les ressources naturelles renouvelables (eaux, forêt, sols etc…) et de penser l'aménagement, la conception des territoires et des paysages dans un contexte de pression d'urbanisation constant.

Voici nos analyses par code et les projets proposés :



Le code 1

reste toujours axé sur un niveau de finition soignée avec une attention particulière sur le patrimoine arboré : diagnostic, renouvellement et plantations nouvelles.





La strate arbustive est en renouvellement :
Certains espaces font l'objet de replantations, d'aménagements avec notamment la plantation des îlots séparateurs du jardin public. Ces aménagements permettront d'intégrer dans le paysage les véhicules stationnés.

La naturalisation des zones de sous-bois dans le parc municipal va être prolongé avec prochainement l'introduction de primevères sauvages.



Notre plantation à thème « agrumes » qui redonne sens à notre salle de l'orangerie datant de l'ancien évêché, va être étoffée avec la plantation de quatre Mandariniers (Mandarine Satsuma Citrus unshiu) et de quatre Kumquats (Fortunella Margarita).



Dans les projets à moyen terme, on peut noter l'aménagement de la cour intérieure de la salle aux trésors de l'ancien évêché qui fait suite à la réfection de l'hôtel de ville : toitures et façades.

Analyse des espaces
Projets de développement et d'Aménagement

Le code 2



Poursuite de l'enherbement des cimetières suivant le calendrier de la mise en accessibilité :

- Automne 2021 cimetière du Mas,
- Printemps 2022 cimetière du centre-ville.

Le rond-point du Mas fait l'objet d'une réhabilitation des îlots séparateurs :

- Avec le semi d'une jachère fleurie en lieu et place d'un espace minéral,
- La plantation d'un chêne pyramidal Quercus robur 'Fastigiata Koster'.

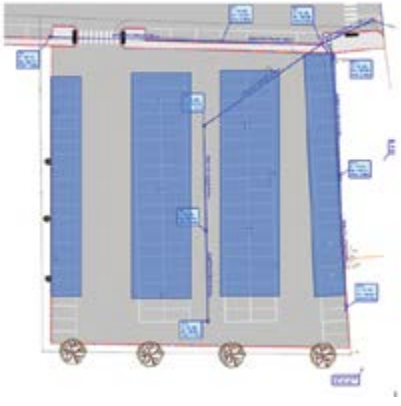





Dès que l'espace le permet, **nous procédons a des tontes différenciées** de façon à limiter les coûts (temps passé par les agents et entretien de la machine) et aussi pour favoriser la biodiversité, l'esthétique avec une strate herbacée beaucoup plus « riche ».




Projet d'ombrières équipées d'une couverture en panneaux photovoltaïques du parking du lycée Gaston Crampe au 2ème semestre 2022.



Analyse des espaces
Projets de développement et d'Aménagement

Le code 3

Une piste pédestre vient d'être réalisée dans l'enceinte du parc municipal offrant une boucle de 1 km ombragée à l'ensemble des personnes qui souhaitent marcher ou courir en plein cœur de ville.



Sur les installations sportives nous arrêtons l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dès cette année.
Pour ce faire nous avons changés nos pratiques culturales, en apportant des solutions mécaniques axées sur la vie du sol, la formation des agents et l'achat de matériel adapté (un regarnisseur).

Dans les projets d'envergure on peut noter la réhabilitation de la tribune principale avec la création d'un toit végétalisé, la réfection et l'agrandissement des vestiaires (programmation 1er semestre 2022).



Projet de construction d'une piscine
Un Centre Aquatique couvert de près de 12 000 m² situé à la Plaine des Jeux est en cours d'expertise et verra le jour dans quelques années.
Ce projet à pour but de promouvoir différents volets :

- Éducatif et sportif avec l'apprentissage de la nage ainsi que la pratique de la natation en club.
- Bien-être et détente
(sauna, hammam, aquabike, tobogan ...)
- Environnemental :
Installation géothermique et solaire



Le code 4

Une plantation productrice de paillage

Près de 2000m2 de miscanthus giganteus ont été plantés au mois d'avril 2021 sur un parcellaire des berges de l'adour.
Le miscanthus est un type d' herbacée vivace de la famille des Poaceae (graminé).
La gigantéus est une variété hybride stérile et donc non invasive. Elle se multiplie uniquement par voie végétative. L'exploitation ce cette parcelle nous permettra de réaliser des paillages sur nos massifs en réseau court avec peu d'impact carbone (plantation en avril et première récolte dans 3 ans). Sa pérennité est de 20 à 25 ans.

Les sentiers de randonnées

Notre projet est d'établir un chemin permettant une liaison pédestre entre le centre-ville et le lac du Brousseau. Ce chemin débutera en haut de la côte de Larriou, descendra à travers bois puis longera le ruisseau du Brousseau jusqu'au lac. Le sentier alterne bois et prairies, il est varié et champêtre et sillonne au cœur de ce site naturel magnifique.
Le tracé forme une boucle de 7,2km avec 68% de sentier et 32% de chemins peu empruntés. Ce futur itinéraire permettra par la suite de relier le sentier de l'Adour au lac du Brousseau et d'effectuer un maillage pédestre complet du territoire.
L'étude de ce projet est en cours, en étroite collaboration avec les services départementaux en charge de l'environnement.



Les projets en partenariat avec le SAM pour la valorisation du fleuve Adour :

- Le sentier de l'Adour est un itinéraire de randonnée réservé aux déplacements doux.

Ce sentier longe le fleuve d'Aire sur l'Adour à Dax sur 130 Kms.
Cet itinéraire a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel lié au fleuve.
À Aire sur l'Adour, un pupitre thématique sera dédié aux langues locales (gascon et basque) et un autre aux poissons migrateurs.

- L'itinéraire nautique de l'Adour

Ce projet d'itinéraire nautique dédié à la pratique du canoë-kayak s'étend d'Aire sur l'Adour à Mugron sur 65kms.
L'objectif de cet itinéraire est de favoriser la pratique du canoë-kayak pour les pratiquants libres ainsi que pour des clubs présents sur l'itinéraire.
Il sera proposé :

- Des parcours avec des points d'entrées et de sorties identifiés,
- L'aménagement des points d'embarquements et de débarquements adaptés à la pratique,
- La mise en place d'une signalétique d'information et de sensibilisation adaptée.
- Installation d'une signalétique sur les Saligues de Prentigarde faune et flore en 2022.

Conclusion Finale

Nous avons souhaité apporter une « photographie », un état des lieux de la gestion du patrimoine Aturin. Notre ville, par le biais du label « villes & villages fleuris » a choisi de s'inscrire durablement dans une démarche éco-respectueuse et axée sur les enjeux environnementaux.
Ce label de qualité, nous permet de poursuivre notre engagement avec l'ensemble de nos partenaires en faveur du cadre de vie et de la stratégie d'attractivité de notre territoire.
Nous avons la ferme intention de poursuivre nos efforts en matière de fleurissement, d'aménagement, de gestion environnementale et de valorisation paysagère.

Visite du Jury

Composition de la délégation :

- Monsieur le Maire, Xavier LAGRAVE
- L'adjoint au Maire en charge du cadre de vie et sécurité, Claude POMIES
- L'adjointe au Maire en charge du commerce et de l'attractivité du territoire, Isabelle MECHIN
- La directrice générale des services, Chrystèle PLA
- Le directeur des services techniques, Hubert ROUSSEAU
- Le responsable du pôle espaces verts et naturels, Pierre CASANAVE et son adjoint Thierry BARBE
- La responsable du service patrimoine et archives, Sandrine BOUGUE

Circuit :

1. Mairie
2. Cathédrale
3. Rue Gambetta
4. Office de Tourisme
5. Monument aux morts
6. Allées de l'Adour
7. Pont
8. Quai des Graverots
9. Halle aux Grains
10. Quartier du Mas
11. Lac du Brousseau
12. Cimetière du Mas
13. Eglise sainte Quitterie
14. Jardins partagés HLM de Guillon
15. Rue René Méricam
16. Centre Saint Louis
17. Centre d'animation
18. Parc Municipal


DÉPART
ARRIVÉE
Départ circuit
Circuit à pied
Circuit en bus



Annexes du Dossier de présentation

JOURNAL MUNICIPAL "Au Cœur des Aturins" N°19 Juin 2019

Fleurissement de saison

Avec deux fleurs au label des "Villes et villages fleuris" et une prise en compte accrue des impératifs de développement durable, la Ville réalise désormais deux sessions de plantations par an : à l'automne et au printemps de fleurs plus résistantes et adaptées à leur environnement. Cette année, la particularité vient du premier fleurissement (avec l'aide de BTS paysagisme voir les éditions précédentes) du quai des Graverots entièrement refait et du nouveau giratoire de l'avenue de Bordeaux.



Sous les serres municipales



Devant l'Hôtel de Ville



Les élèves paysagistes au quai des Graverots

Des postes électriques artistiques

Dix postes source d'électricité ont bénéficié des mains talentueuses des élèves de l'Ecole de design des Landes de Mont de Marsan. Sous la direction de l'artiste-peintre Aurélien Desbois "Delwood" et avec l'aide de GES et de la Ville, ils ont réalisé des créations au pochoir en lien avec l'hodonyme ou l'histoire du quartier concerné. Une initiative d'embellissement qui se poursuivra rapidement avec de nouveaux artistes... Découvrez les coulisses et les noms des élèves artistes sur : www.aire-sur-adour.fr



En chantier au marché



En chantier à Guillon



*Rue de la rivière **



*Plaine des sports **



*Rue Nelson Mandela **

* © Aurélien Desbois "Delwood"

Gestion du bois d'Aire



Le bois communal

Le bois communal portait jadis le nom de Forêt de Béros et se situait sur le territoire de la paroisse de Subéhargues qui en reçut la dotation au début du XVII[ème] siècle. Ce bois fut rattaché au régime forestier de la commune aux environs de 1830 (malgré les revendications de possession exclusive portées par ladite ancienne paroisse).

Un premier règlement d'exploitation fut réalisé en 1883, il a été strictement suivi jusque dans les années 1950, période à laquelle les coupes ont été abandonnées, suite à un appauvrissement des parcelles et à une mévente des coupes. Seules des coupes d'éclaircissements ont été poursuivies sur un quart du bois jusqu'en 1996.

A partir de 1979, les interventions sylvicoles ont consisté en des coupes de conversion et récoltes dans les vieux boisements de pins maritimes. Quelques rares boisements de résineux ont été installés sur les anciennes landes et sur des plateaux de "feuillus sans avenir" en 1981 et 1994.

En 2004, aucun renouvellement des peuplements feuillus - par plantation ou régénération naturelle - n'avait été engagé et un vieillissement des parcelles était à déplorer.

L'Office National des Forêt (ONF), qui a la charge de son entretien, a réalisé un nouvel aménagement entre 2004 et 2008 (approuvé par arrêté préfectoral) divisant le bois en deux séries : une de production feuillue (104 ha) et une production résineuse (46 ha).

Aujourd'hui l'ONF propose un nouveau plan de gestion pour l'entretien de la forêt communale sur vingt ans et parallèlement un échelonnement des coupes des chênes sur six décennies.





Samedi 1er juin

Halle aux Créateurs

La cinquième édition du marché aux créateurs et artisans d'art s'est tenue par une belle journée de juin. Des habitués de l'événement sont venus investir la halle aux grains tout comme de nouveaux venus (marqueterie, peinture sur porcelaine, production "zéro déchet"...).

Dimanche 10 juin

Rendez-vous aux jardins

Cette manifestation nationale (et même européenne) connaît depuis quatre années sa déclinaison aturine. Sur le thème des animaux au jardin, les flâneurs, guidés par les services municipaux Espaces verts et naturels et Patrimoine, ont pu découvrir la flore des saligues de Prentigarde ainsi que sa faune comme les cistudes (tortues).







Mardi 18 juin

L'arbre aux nichoirs

Les plus jeunes ont également eu leur "Rendez-vous aux jardins". Les élèves des établissements scolaires Jeanne d'Arc et Saint-Joseph ont travaillé sur le thème des "animaux du jardin". Ils ont peint des nichoirs, confectionnés au préalable par le service Espaces verts et naturels, et ont participé à leur pose sur un tilleul du Parc municipal. Les agents municipaux s'impliquent pour les jeunes aturins comme ce fut le cas en 2017 avec l'installation de la "Spirale" au Jardin public et, tous les ans, avec la plantation du Jardin médiéval créé devant la Cathédrale en 2014.

Mercredi 19 juin

Le CMEJ à l'EHPAD

Les élus du Conseil Municipal des Enfants et de Jeunes se sont rendus à la maison de retraite pour une rencontre intergénérationnelle autour de jeux, d'animations puis d'un goûter. Un échange tout en plaisir et gaieté grâce aux accompagnants de l'ALALE et au personnel de l'EHPAD.








Cet été

Nocturnes

Profitant des agréables soirées estivales la Ville a réalisé trois visites nocturnes : deux visites de la crypte restaurée de Sainte-Quitterie, par le service municipal Patrimoine, et une balade au fil de l'Adour, par ce même service accompagné de celui des Espaces verts et naturels.

Au cœur des Aturins

Journal municipal d'Aire sur l'Adour n° 21 - Décembre 2019 / Janvier / Février 2020

Aire sur l'Adour

L'environnement à Aire sur l'Adour

p. 8



Actualités et vie économique :
La polyclinique
La maison de santé
p. 11

Agenda :
Noël à Aire sur l'Adour
p. 15

Dossier

L'environnement à Aire sur l'Adour

Le respect de l'environnement et sa préservation pour une transmission aux générations futures est l'affaire de tous. Entre les mesures à visée mondiale des Conférences internationales pour le climat et les petits pas de tous les citoyens, les collectivités se doivent de faire évoluer leurs pratiques. Une mission quotidienne pour Aire sur l'Adour.





Quai des Graverots : plantation d'essences adaptées par les agents municipaux et visite des élèves paysagistes ayant participé à la création des espaces verts

Le service municipal

Le service Espaces verts et naturels compte neuf agents. Cet effectif est maintenu depuis de nombreuses années. Si les employés communaux sont très polyvalents, des tâches se font par équipes dédiées tels la tonte en zone urbaine ou en zone naturelle, le fleurissement ou encore le nettoyage.
Quelle que soit la saison, l'entretien des espaces verts reste un travail constant pour ces agents.
La compétence de ceux-ci est une plus-value notoire. Ainsi depuis 2015 ils disposent d'une formation individuelle annuelle complétée par une formation commune en interne. Les employés de ce service bénéficient également de spécialisations dans de nouvelles méthodes de travail.

Villes et villages fleuris

Ville Fleurie

La Ville a obtenu sa première fleur en 2015, sa deuxième fleur en 2017 et va de nouveau concourir au label des "Villes et villages fleuris". Un dossier sera remis au jury au printemps prochain, avant une visite en été. Les agents municipaux et principalement ceux du service Espaces verts et naturels sont impliqués dans cette démarche d'amélioration de la qualité de vie et des espaces publics, de valorisation environnementale, de préservation de la biodiversité et de gestion des ressources. Troisième fleur ? Réponse à l'automne 2020.

Le zéro phyto

Depuis 2015, soit deux ans avant l'obligation de la loi Labbé, la Ville a fait le choix de passer au "phyto 0". De fait, tous les traitements sont réalisés avec des produits naturels, respectueux de la terre et des êtres vivants.
Du fait de ces nouvelles pratiques, du matériel adapté a dû être acheté.
Ce respect s'applique aussi au nettoyage des rues.

Des herbes pas si mauvaises

Se priver de produits chimiques c'est aussi rendre à la nature ses droits et sa liberté. Ainsi il n'est pas rare de voir des plantes pousser entre des pavés, contre des bordures de trottoirs... Pour y remédier la Ville utilise un desherbage thermique, mécanique, biologique ou manuel. Des méthodes plus longues en temps de travail mais qui aussi ne permettent pas un traitement d'anticipation avant la pousse.

La gestion paysagère

En 2015 la gestion paysagère est revue et un plan de gestion différenciée est mis en place. Cinq secteurs sont créés selon leurs particularités : centre-ville ; axes routiers majeurs et entrées de ville ; quartiers résidentiels et lotissements ; cimetières et enfin espaces naturels. Tous bénéficient d'un traitement adapté à leur environnement et à la dimension paysagère souhaitée.
De nouvelles créations ont pu voir le jour depuis : à l'Hôtel de Ville, au jardin du Grillon et au quai des Graverots. La rue René Méricam et le nouveau giratoire de l'avenue de Bordeaux seront prochainement aménagés. Mais ce sont aussi de nouvelles zones végétalisées comme les entrées de ville, les accotements, l'entourage des arbustes... et la destructions d'îlots bitumés ou bétonnés pour devenir des espaces verts.
La Ville procède à deux campagnes de fleurissement à l'automne et au printemps.
Le travail des agents s'appuie désormais sur plusieurs axes primordiaux : la préservation des ressources en eau, le respect de la nature des sols, une gestion raisonnée globale, une gestion des déchets verts par transformation et une gestion naturelle des desherbages.
Un travail sous serre est effectué en interne pour le fleurissement hors sol.
Les agents travaillent également les méthodes de paillage. Celui-ci est issu du broyage d'arbres. Les copeaux récupérés permettent d'étouffer les herbes non souhaitées, de conserver l'humidité, de faciliter les arrachages...
En ville comme dans les bois communaux des actions de reboisements sont réalisées. Pour exemple, en centre-ville, chaque année une soixantaine d'arbres sont diagnostiqués. Les sujets fragiles et dangereux, souvent malades, sont taillés ou remplacés par des essences similaires ou mieux adaptées au climat local actuel.



Parterres de l'Hôtel de Ville créés en 2014

La pédagogie éco-citoyenne

Le respect de la nature ne peut venir qu'en la connaissant, quel que soit l'âge. Le service Espaces verts et naturels organise souvent des sensibilisations à la biodiversité.
Dès 2015 un jardin médiéval a été créé place de la Cathédrale, avec l'aide du service Patrimoine. Ce lieu de nature et de connaissance est replanté chaque année par des écoliers aturins. Des jardins pédagogiques et potagers ont été créés dans les écoles. Un rucher a été installé à Prentigarde, ces trois ruches sont un indicateur de biodiversité et un excellent outil pédagogique. Pour les plus grands, la Ville profite de la belle saison et aussi d'animations nationales pour réaliser des visites conférences.



Création d'un arbre aux nichoirs avec l'école Saint Joseph

La gestion de l'eau...

Suite à la mise en place de la gestion différenciée, une diminution de la consommation d'eau est constatée. Les terrains sportifs sont entretenus par trois captages : deux dans le canal du Moulin pour le stade municipal et un dans une nappe de l'Adour pour les terrains de la Plaine des jeux.
Cette gestion de l'eau passe aussi par l'entretien des ouvrages hydrauliques, tel celui de la Minute : remplacement des vannes, mise aux normes du système, renforcement des berges et création d'un barrage flottant en amont en lien avec la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques.
Les travaux sont en cours depuis septembre. Une enveloppe budgétaire de 210 600 € a été votée à cet effet.

Et le canal du Moulin ?

Le canal qui longe le stade municipal, passe derrière le marché couvert et rejoint l'Adour à travers le centre-ville est en train d'être nettoyé par les agents municipaux. Un nettoyage "esthétique" des berges non assuré par le SYMAL (voir ci-contre).



Rives de l'Adour

Des gestions pas toujours municipales

Ainsi les bords végétalisés des routes et leurs fossés sont nettoyés par la Communauté de communes, travail qu'elle délègue à un prestataire externe.
Quant aux bords de l'Adour, du canal du Moulin, du ruisseau des Arribaouts... ils sont entretenus par le SYMAL (Syndicat mixte du moyen Adour landais) qui ne les nettoie que dans un seul but d'intérêt public et non "esthétique".

Les espaces naturels

Aire sur l'Adour compte quatre espaces naturels majeurs :

Le bois d'Aire profite d'une surface de 145 hectares. Après la tempête de 2009, une replantation de chênes, feuillus divers et pins a été réalisée en 2015. Elle s'est faite sous l'encadrement de l'Office National des Forêts (ONF) qui gère la coupe et la vente de bois pour le compte de la Ville. Cette année un nouveau plan de gestion a été mis en place (voir magazine n° 19).

La saligue de Prentigarde se trouve au bord de l'Adour. Ses 15 hectares, classés Natura 2000, jouissent d'un boisement de saules remarquables. Les peupliers noirs, arbrisseaux et herbes aquatiques font la richesse de l'arboretum où la faune est abondante (tortue des marais, ragondins, tritons...). Un éco-paturage est mis à disposition pour la production de foin.

L'espace Laffitau a bénéficié d'un réaménagement en 2012 dans le cadre de la création de l'autoroute A 65. Il accueille au sein de ses 10 hectares la maison de la pêche et de la nature.

Le Lac du Brousseau dispose d'un plan d'eau de 33 hectares profitant à la régulation du cours de l'Adour pour irriguer les cultures en période estivale. Sur ce site de 37 hectares, un espace de quiétude est interdite à toute présence humaine pour permettre la préservation et le développement naturel de la flore et de la faune, en ce lieu apprécié par les oiseaux migrateurs. Le lac du Brousseau est la propriété de l'Institution Adour. Le Conseil Départemental des Landes et la Ville en ont la gestion. La Ville entretient les espaces pédestres de ces différents sites.



Bois d'Aire sur l'Adour, route du Houga



Lac du Brousseau



Cimetière communal



Cimetière de Subéhargues



Cimetière du Mas

Les cimetières

Les cimetières sont le quatrième secteur de la gestion paysagère. La Ville en compte trois :

Le principal cimetière de la ville a connu de nombreux emplacements : autour de la Cathédrale Saint Jean-Baptiste, place du Tursan... Ce n'est qu'en 1846 que **le cimetière communal** est installé vers Prentigarde sur un terrain d'un hectare. En 1963 il est agrandi par le "nouveau cimetière" qui sera utilisé dès 1979. Ce cimetière dispose d'un carré militaire créé après la Grande Guerre et agrandi après la Seconde Guerre Mondiale. Ce carré de 32 tombes a été restauré l'an passé pour le Centenaire de l'Armistice de 1918 (tombes repeintes par les agents municipaux et plaques changées). Un caveau pour les Morts pour la France a été créé également. Un premier columbarium (pour déposer les urnes funéraires) et un jardin du souvenir (pour disperser les cendres) ont été installés dans les années 2000. Ces mêmes équipements verront le jour prochainement côté "ancien cimetière".

Le cimetière de Subéhargues conserve un emplacement traditionnel autour de son église. La plus vieille mention attestée est de 1811. Il sera agrandi en 1882, en 1977 et en 2005. Il dispose d'une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite réalisée ce printemps (cheminement goudronné, rampe d'accès...). Un jardin du souvenir et un columbarium ont aussi été créés en 2018.

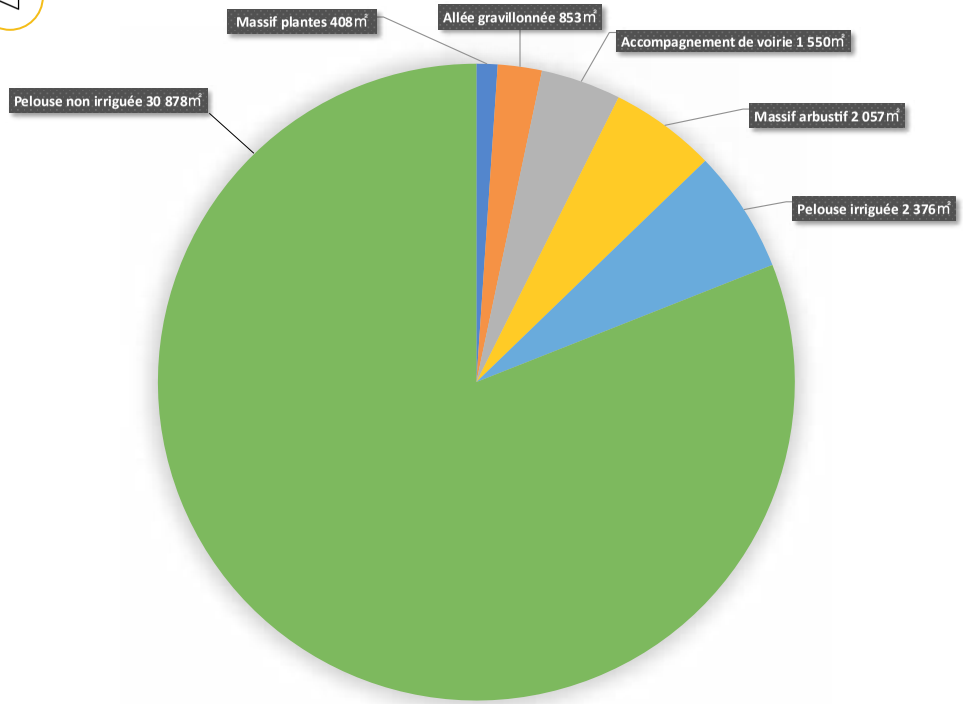
Le cimetière du Mas fut longtemps situé derrière l'Eglise Sainte Quitterie. Un don permet de créer le nouveau cimetière plus au sud, il est utilisé dès 1871. Le cimetière dispose d'un jardin du souvenir depuis 2015 et d'un columbarium depuis 2016.

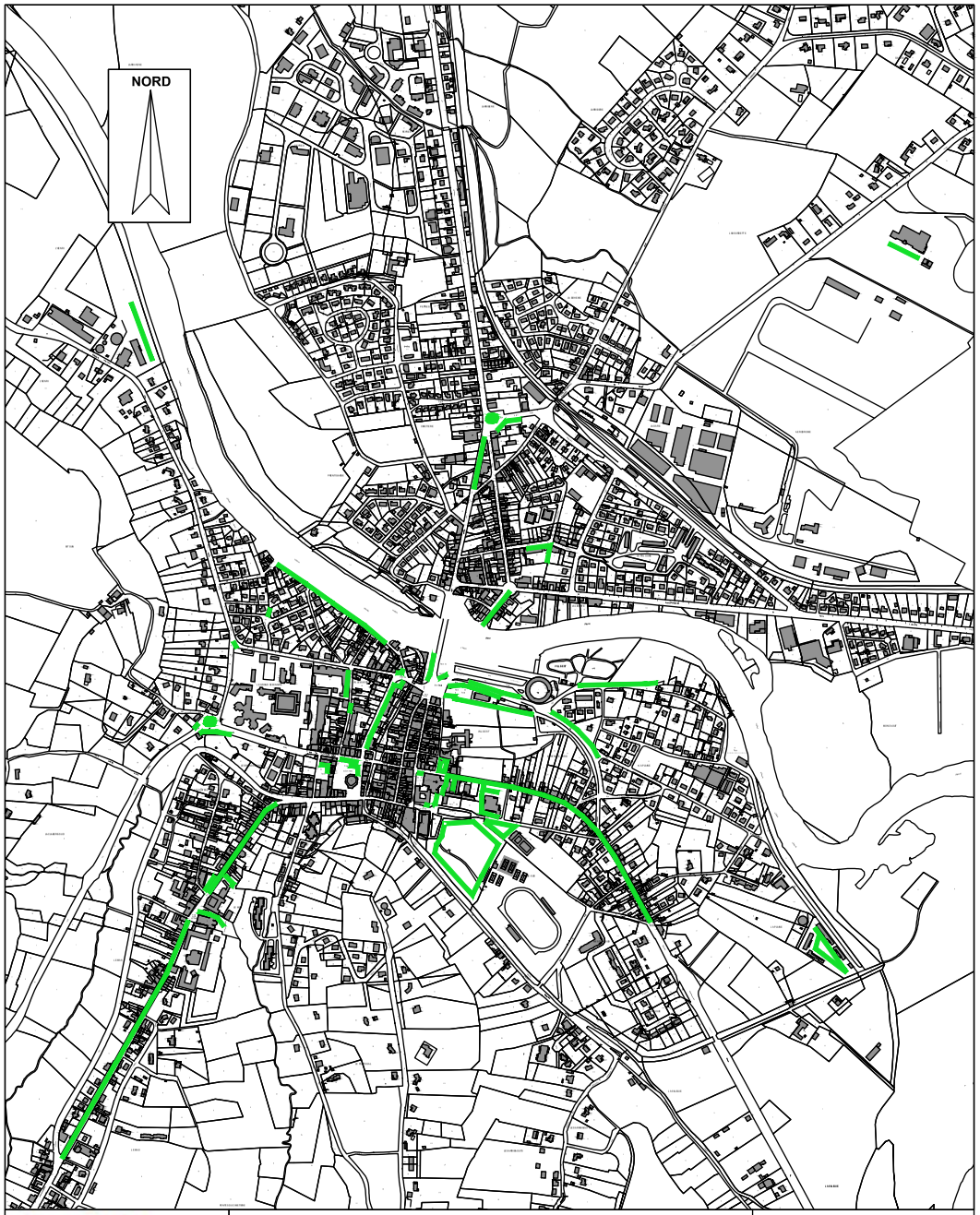
Sur ces différents sites 2700 emplacements sont recensés, environ 200 sont disponibles. La Ville propose des achats de baux pour des concessions en caveau ou en "pleine-terre". Des concessions gratuites sont aussi disponibles pour les personnes en précarité financière. Chaque année, la Ville procède à des récupérations de concessions, une pratique longue et très encadrée par la loi, qui permet de disposer d'emplacements libres suffisants et évitant des agrandissements sans limite des cimetières. La présence d'un ossuaire dans chaque cimetière a permis de déposer les restes des défunts des concessions abandonnées. Enfin une nouvelle pratique est le cavurne : un coffre recueillant les urnes et posé directement au sol.

L'entretien communal a aussi évolué. Même si la mise en place du "phyto 0" (voir page 8) dans les cimetières est plus complexe. Des enherbements vont être réalisés petit à petit. Le cimetière de Subéhargues va en bénéficier dans les prochains mois sur une première zone pour faire suite aux travaux, déjà effectués cette année, d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ces mêmes aménagements seront également réalisés plus tard dans les autres cimetières.

CALENDRIER INTERVENTIONS CODE 1

ACTIVITES / EQUIPEMENT / Superficie		TONTE	TAILLE	PAILLAGE	PLANTATION/REMPLACEMENT	ELAGAGE/ ABATTAGE	DESHERBAGE/BINAGE	ARROSAGE
Accompagnements de voirie	1 550 m²		**1 / an** après floraison	**1 / an** octobre à mars	**2 / an** **mars et octobre**		**3 / an** avril /juin /septembre	**Ponctuel** juin à septembre
Allées gravillonnées	853 m²						**3 / an** mars/mai/ octobre	
Massifs arbustifs	2 057 m²		**1 / an** après floraison	**1 / an** octobre à mars	**2 / an** mars et octobre		**3 / an** avril /juin /septembre	**Ponctuel** juin à septembre
Massifs plantes annuelles	408 m²			**2 / an** à la plantation	**2 / an** avril/ mai et novembre/décembre		**12/ an** mensuelle	**3 / semaine** période stress hydrique
Pelouses irriguées	3 108 m²	**1 / semaine** de mars à novembre (30 tontes)						**3 / semaine** période stress hydrique
Pelouses non irriguées	27 128 m²	**1 / 2 semaines** de mars à novembre (15 tontes)						
ELEMENTS								
Arbres port libre	436			**1 / an** octobre à mars	**1 / an** février/ mars	**Janvier** suivant diagnostic		**Ponctuel** de juin à septembre
Arbres taille de prolongement	52		**1 / an** de décembre à mars	**1 / an** octobre à mars	**1 / an** février/ mars			**Ponctuel** de juin à septembre
Arbres taille architecturé	33		**1 / an** de décembre à mars	**1 / an** octobre à mars	**1 / an** février/mars			**Ponctuel** de juin à septembre
Arbres tête de chat	99		**1 / an** de décembre à mars	**1 / an** octobre à mars	**1 / an** février/mars			**Ponctuel** de juin à septembre
Haies	557 m		**2 / an** avril et septembre	**1 / an** octobre à mars	**2 / an** mars et octobre		**2 / an** avril/septembre	
Murs végétalisés	285 m		**1 / an** septembre	**1 / an** octobre à mars	**2 / an** mars et octobre		**1 / an** octobre	





Aire sur l'Adour

Gestion des espaces verts communaux

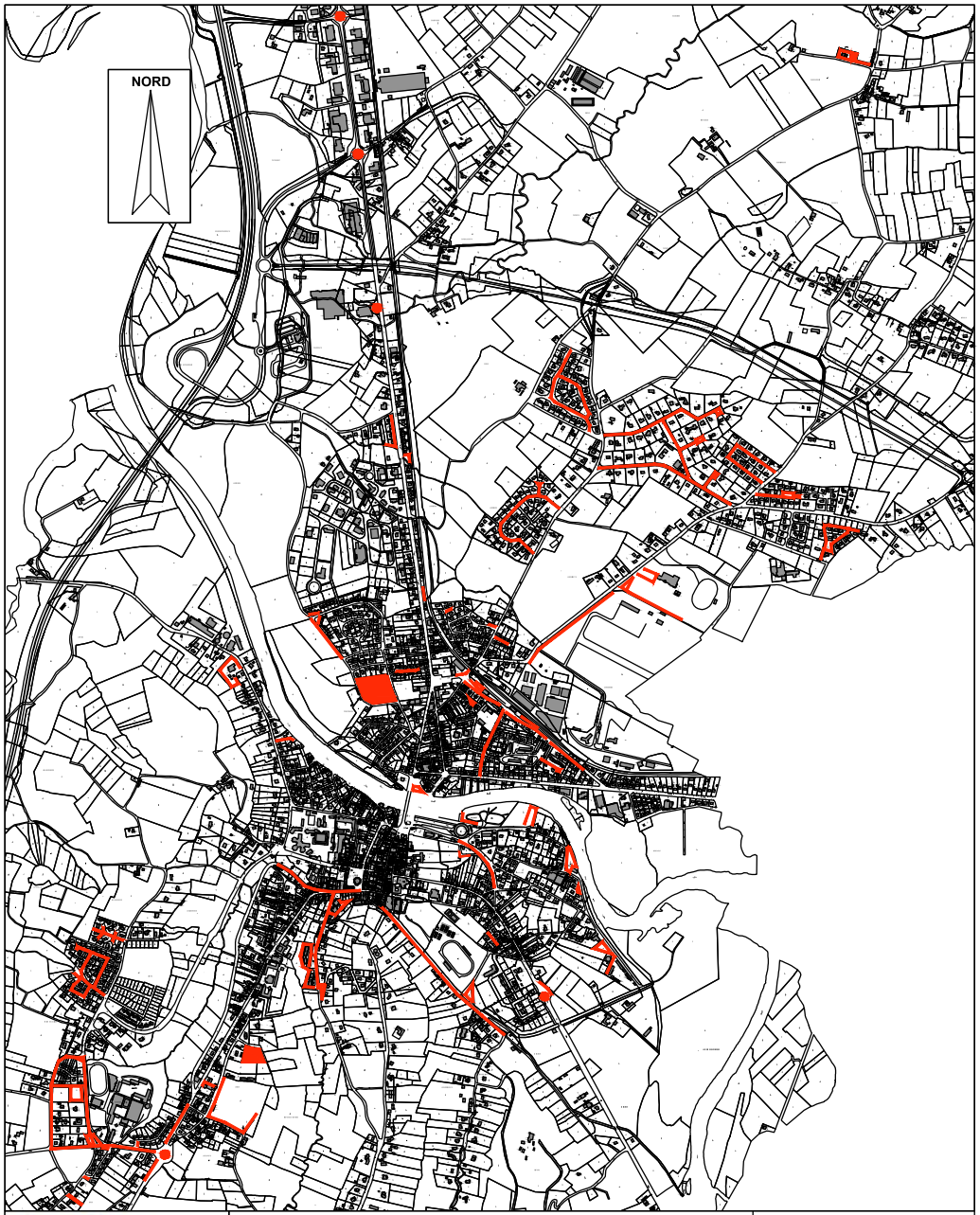
CODE 1

Centre-Ville

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

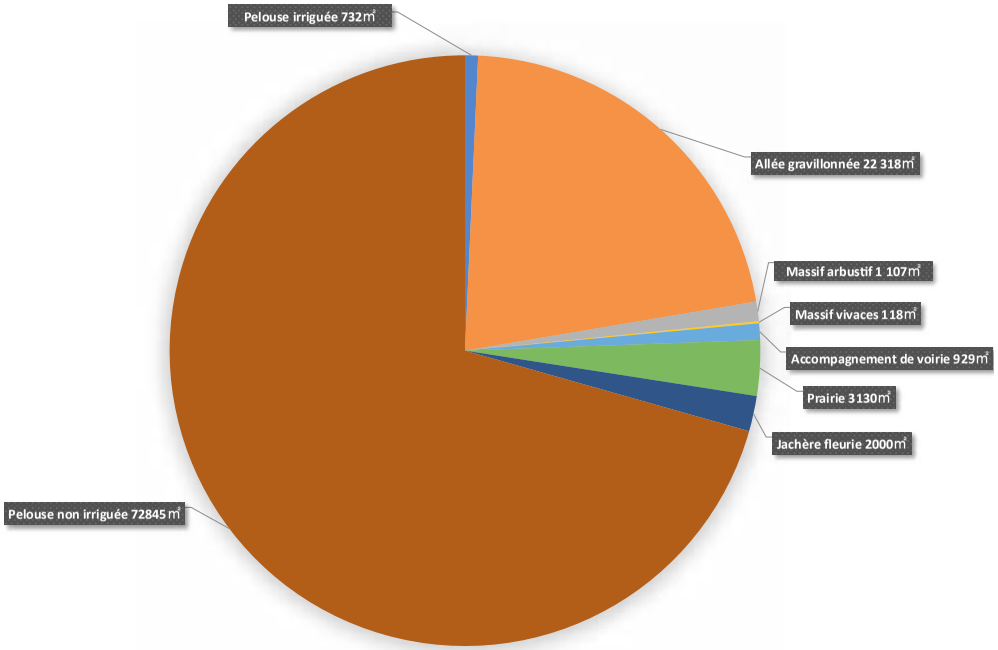
Annexe 2 : Code 1

Annexe 2 : Code 2



Gestion des espaces verts communaux

CODE 2

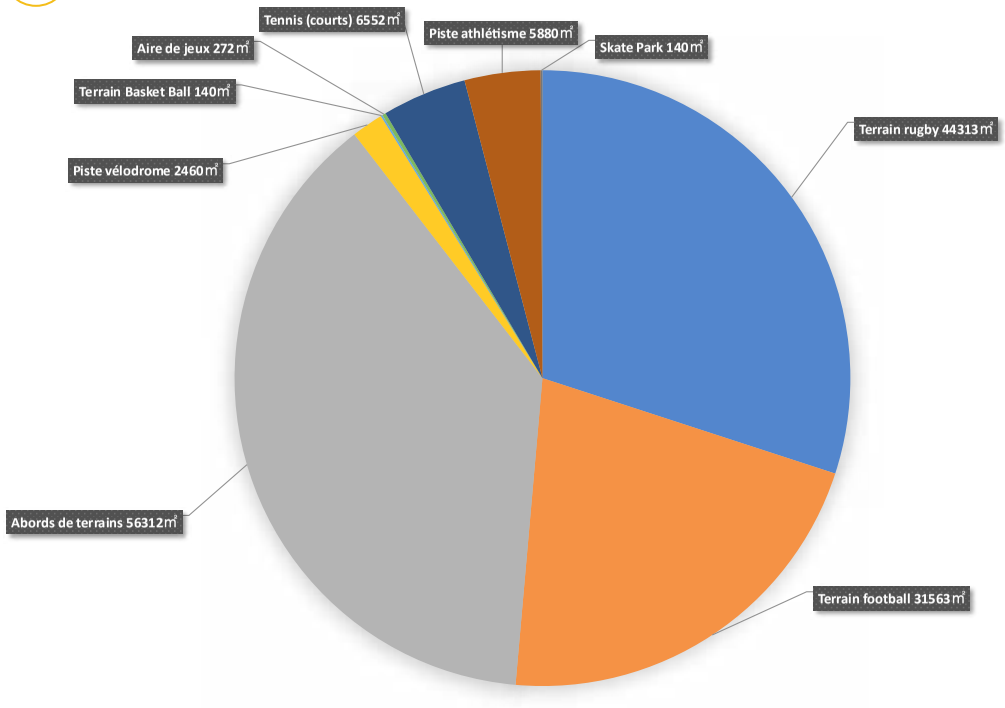


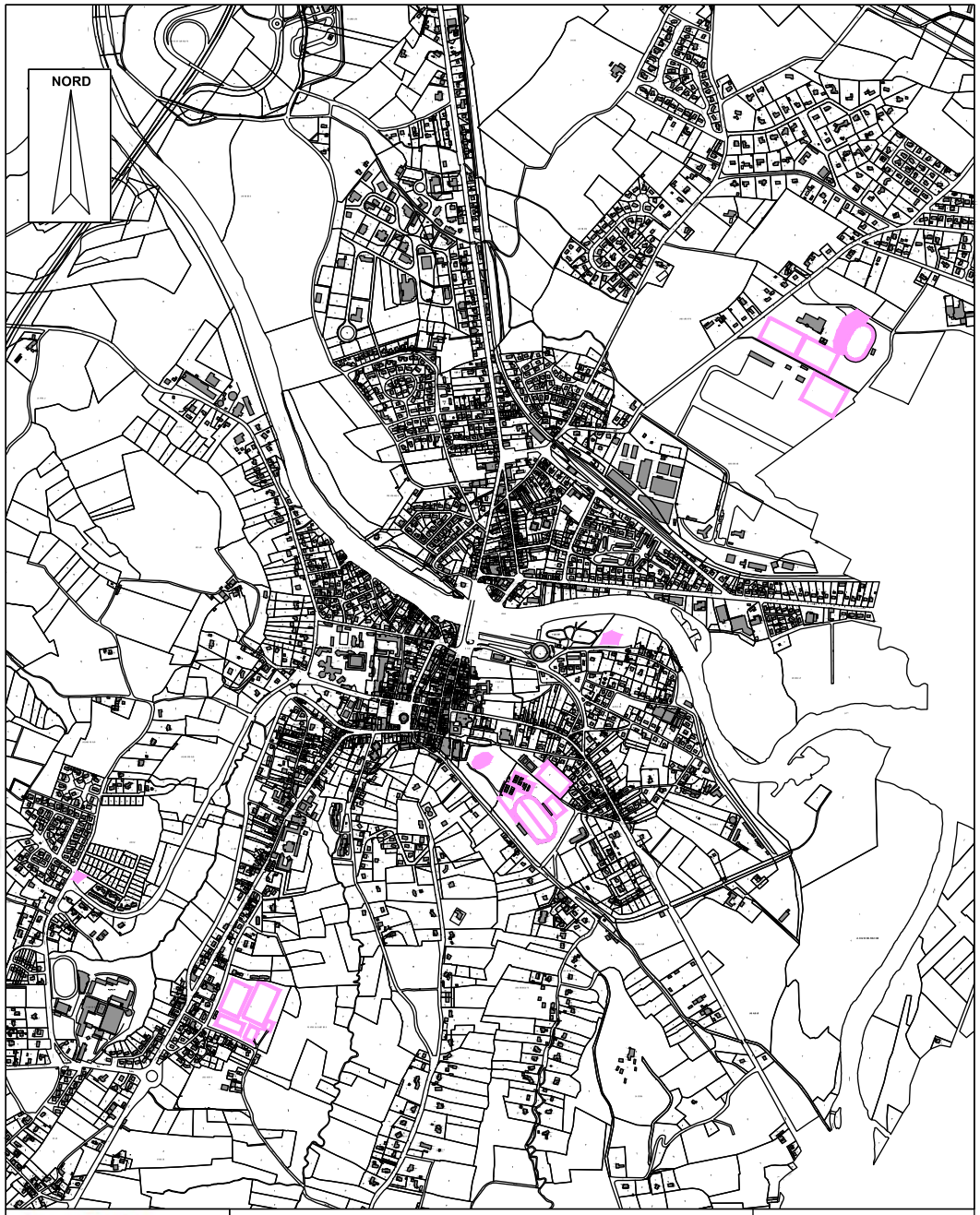
CALENDRIER INTERVENTIONS CODE 2

ACTIVITES / EQUIPEMENT / Superficie		TONTE	TAILLE	PAILLAGE	PLANTATION	ELAGAGE/ ABATTAGE	DESHERBAGE/BINAGE	ARROSAGE
Accompagnement de voirie	772 m²		1 / an après floraison	1 / an octobre à mars	1 / an octobre à novembre		2 / an mars et août	Ponctuel juin à septembre
Allées gravillonnées	22 318 m²						2 / an avril et septembre	
Jachères fleuries	2 000 m²	1 / an octobre			1 / an novembre			
Massifs arbustifs	1 170 m²		1 / an après floraison	1 / an octobre à mars	1 / an octobre à novembre		2 / an mars et août	Ponctuel juin à septembre
Massifs plantes vivaces	118 m²			1 / an octobre à mars	1 / an avril/ mai		4 / an trimestrielle	1 / semaine période stress hydrique
Pelouses non irriguées	72 845 m²	1 / 2 semaines de mars à novembre (15 tontes)						
Prairies	3 130 m²	4 / an de avril à novembre						
ELEMENTS - Nombre								
Arbres port libre	635			1 / an octobre à mars	1 / an février / mars	Janvier suivant contrôle visuel		Ponctuel 3 premières années de juin à septembre
Arbres taille de prolongement	21		1 / 3 ans de décembre à mars	1 / an octobre à mars	1 / an février / mars			Ponctuel 3 premières années de juin à septembre
Arbres taille architecturé	90		1 / 3 ans de décembre à mars	1 / an octobre à mars	1 / an février / mars			Ponctuel 3 premières années de juin à septembre
Arbres tête de chat	262		1 / 3 ans de décembre à mars	1 / an octobre à mars	1 / an février / mars			Ponctuel 3 premières années de juin à septembre
Haies	1 722 m		1 / an septembre/Octobre	1 / an octobre à mars	1 / an février / mars		1 / an septembre/octobre	
Murs végétalisés	30 m		1 / an septembre/octobre	1 / an octobre à mars	1 / an février / mars		1 / an septembre/octobre	

CALENDRIER INTERVENTIONS CODE 3

ACTIVITES / EQUIPEMENT / Superficie		TONTE	AERATION	HERSE ETRILLE	DECOMPACTAGE SEMIS	FUMURE	TRAITEMENT ANTI MOUSSE	ARROSAGE	SABLAGE	NETTOYAGE BALAYAGE
Abords de terrains	57 062 m²	1 / 2 semaines de mars à novembre 15 tontes								
Aires de jeux	412 m²									1 / semaine
Couloirs de course	1 500 m²									1 /trimestre
Piste Athlétisme	5 880 m²						2 / an mars et octobre			2 / mois
Piste vélodrome	2 460 m²						2 / an mars et octobre			1 /trimestre
Tennis (courts)	6 552 m²						2 / an mars et octobre			1 /trimestre
Terrains Basket Ball	140 m²									1 /trimestre
Terrains Football Honneur	16 004 m²	1 / sem fé v/ mars/nov 2 / se mavr/ juil/aoû t/ sept 3 / sem mai/juin/oct 80 tontes	1 / semaine de mars à mai puis de septembre à octobre 2 0 passages	1 / semaine de avril à octobre 3 0 passages	1 / an automne ou printemps semis 2 4 0 kg / terrain	2 0 0 unité d'azote / ha dont 8 0 % programmé fractionnée en 7 passages		5 jours / semaine de mai à septembre suivant stress Hydrique	1 / an 6 0 T /décompactage	
Terrains Football Entrainement	15 559 m²	1 / semaine mars à novembre 30 tontes	1 / semaine de mars à mai puis de septembre à octobre 2 0 passages	1 / semaine de avril à octobre 3 0 passages	regarnissage ponctuel	8 0 unité d'azote / ha dont 6 0 % programmé fractionnée en 3 passages		3 /semaine de mai à septembre suivant stress hydrique	1 / 3 ans 1 0 0 T	
Terrains Rugby Honneur	9 525 m²	1 / sem fé v/ mars/nov 2 / se mavr/ juil/aoû t/ sept 3 / sem mai/juin/oct 80 tontes	1 / semaine de mars à mai puis de septembre à octobre 2 0 passages	1 / semaine de avril à octobre 3 0 passages	1 / an automne ou printemps semis 2 4 0 kg / terrain	2 0 0 unité d'azote / ha dont 8 0 % programmé fractionnée en 7 passages		5 jours / semaine de mai à septembre suivant stress Hydrique	1 / an 6 0 T /décompactage	
Terrains Rugby Entrainement	34 788 m²	1 / semaine mars à novembre 30 tontes	1 / semaine de mars à mai puis de septembre à octobre 2 0 passages	1 / semaine de avril à octobre 3 0 passages	regarnissage ponctuel	8 0 unité d'azote / ha dont 6 0 % programmé fractionnée en 3 passages		3 /semaine de mai à septembre suivant stress hydrique	1 / 3 ans 1 0 0 T	





Gestion des espaces verts communaux

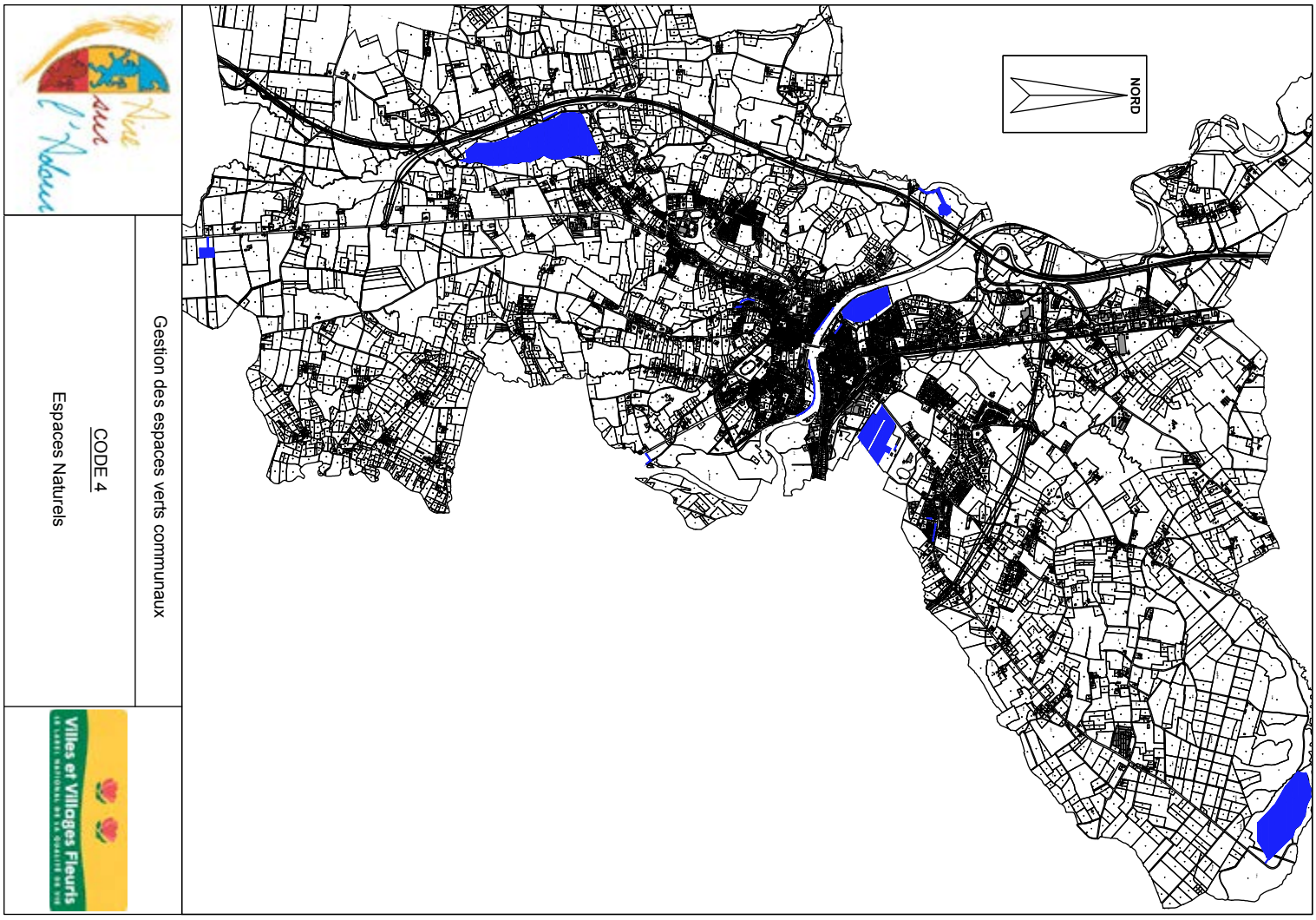
CODE 3

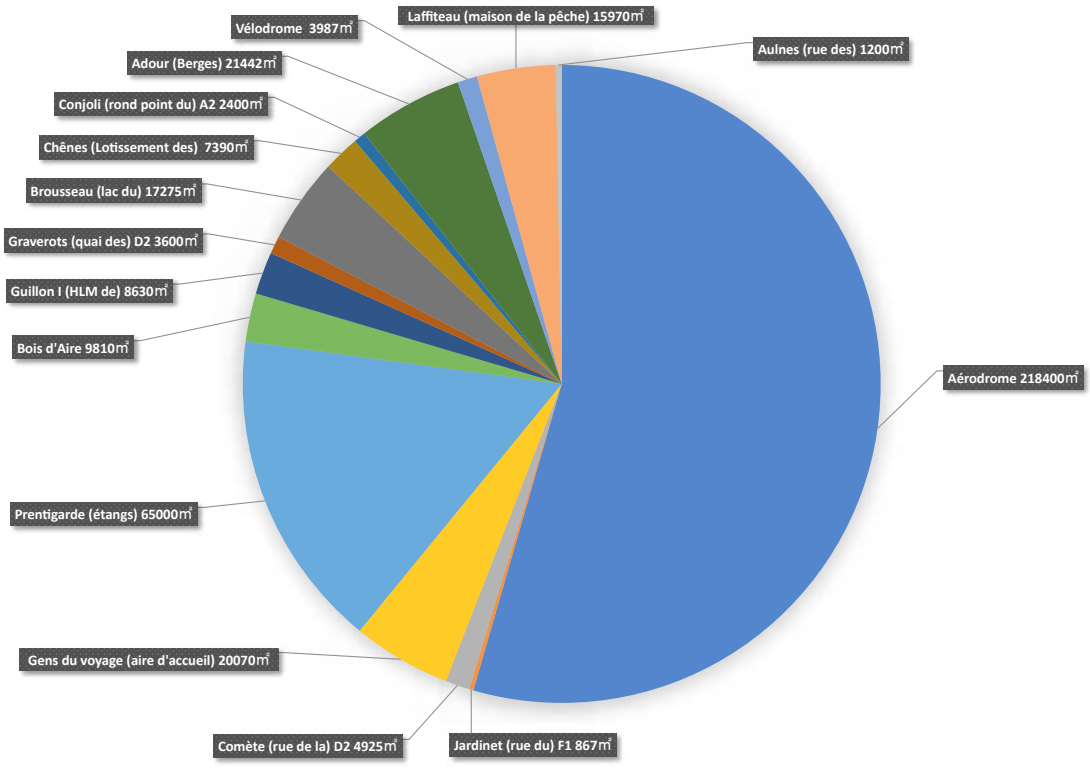
Equipements Sportifs

Villes et Villages Fleuris

Annexe 2 : Code 3

Annexe 2 : Code 4





Annexe 3 : Rapport Expertise 2021

Arbres expertisés des Allées de l'Adour à Aire sur l'Adour (40)

Synthèse des diagnostics et recommandations de travaux

Relevés de terrain : novembre 2021

Résultats des sondages (voir courbes)
Seuils de risque atteints et dépassés
Seuils de risque approchés ou juste atteints
Seuils de risque non atteints

N°	ESSENCE	Hauteur	Diamètre du tronc	Maturité	Gestion	ETAT SANITAIRE	Indice de Vigueur	ETAT MECANIQUE - DEFAUTS RELEVES	Facteur de sécurité "de base"	Indice de danger	Tendance évolutive	SYNTHESE DES DIAGNOSTICS	Espérance de maintien	RECOMMANDATIONS DE TRAVAUX	Sondages
6	*Platanus x.acerifolia*	27 m	76 cm	Adulte	Anciennement étêté à 8 m de haut	Faible vitalité	3	Un chancre pérennant (Sud) occasionné par *Fomitiporia mediterranea* sur le tronc à 5,50 m de haut. Des petites cavités ouvertes sur le tronc. Un chancre pérennant occasionné par *Fomitiporia mediterranea* à la base des charpentières Sud-est et Sud-ouest. Présence de branches mortes non dangereuses. Un penchant du houppier vers le Nord-est.	2,88	3	Défavorable	**Platane dans un état sanitaire et mécanique acceptable mais dont l'évolution est défavorable**	Modérée	**Surveillance** annuelle	Aucun
22	*Platanus x.acerifolia*	40 m	77 cm	Adulte	Anciennement étêté à 8 m de haut	Forte vitalité	1	Une importante cavité ouverte au Sud sur le tronc de 1,50 m à 3 m de haut. Une petite cavité ouverte dans la partie haute du tronc. Présence de branches mortes non dangereuses. Un penchant du houppier vers le Nord.	1,23	4	Incertaine	**Platane défectueux dont l'évolution est incertaine**	Modérée	**Surveillance** (tous les 3 ans)	Aucun
61	*Platanus x.acerifolia*	33 m	92 cm	Adulte	Anciennement étêté à 8 m de haut	Forte vitalité	1	Une importante cavité fermée à la base de l'arbre. Une cavité ouverte dans la partie haute du tronc. Présence de branches mortes. Un penchant du houppier vers l'Est.	3,38	4	Défavorable	**Platane défectueux dont l'évolution est défavorable**	Modérée	**Taille** des branches mortes (2022) **ET Surveillance** annuelle	COLLET Est, Nord, Ouest et Sud TRONC (1,60m) Sud-est
70	*Platanus x.acerifolia*	30 m	90 cm	Adulte	Anciennement étêté à 8 m de haut	Forte vitalité	1	Des blessures sur les contreforts racinaires. Une cavité ouverte au Sud-est et un chancre pérennant (Sud-est) occasionné par *Fomitiporia mediterranea* sur le tronc à 3.50 m de haut. Une petite cavité ouverte dans la partie haute du tronc. Présence de branches mortes non dangereuses.	3,68	3	Défavorable	**Platane dans un état sanitaire et mécanique acceptable mais dont l'évolution est défavorable**	Modérée	**Surveillance** annuelle	Aucun
8E	*Platanus x.pyramidalis*	26 m	83 cm	Adulte	Anciennement étêté	Faible vitalité	3	Une cavité ouverte au Sud-ouest sur le tronc à 8 m de haut. Une cavité ouverte dans la partie haute du tronc. Présence de branches mortes non dangereuses. Un penchant du houppier vers le Sud-est.	3,38	3	Incertaine	**Platane dans un état sanitaire et mécanique acceptable mais dont l'évolution est incertaine**	Modérée	**Surveillance** (tous les 3 ans)	Aucun
9F	*Platanus x.acerifolia*	26 m	80 cm	Adulte	Anciennement étêté	Vitalité modérée	2	Une cavité ouverte dans la partie haute du tronc à 8 m de haut. Présence de branches mortes non dangereuses. Un houppier légèrement penché vers l'Est.	1,9	3	Incertaine	**Platane dans un état sanitaire et mécanique acceptable mais dont l'évolution est incertaine**	Modérée	**Surveillance** (tous les 3 ans)	Aucun
16F	*Platanus x.pyramidalis*	25 m	106 cm	Adulte	Anciennement étêté	Vitalité modérée	2	Une petite cavité ouverte dans la partie haute du tronc. Présence de branches mortes non dangereuses.	4,96	2	Stable	**Platane en assez bon état sanitaire et mécanique**	Importante	Aucune	Aucun

5. Platanes des allées de l'Adour

7 platanes communs *(Platanus x.acerifolia)* (n°6, 22, 61, 70, 8E, 9F et 16F) ont été expertisés. Ils avaient déjà été examinés en novembre 2020.

Plan de repérage





Disposées parallèlement au sens des vents dominants venant de l'Ouest, les lignées de platanes de l'esplanade des Arènes sont modérément exposées à la contrainte éolienne.

Rose des vents à Aire sur Adour

Plan de repérage des arbres
Pierre AVERSENQ - Aire sur Adour - 2021

Synthèse des résultats

Les 7 platanes expertisés cette année ont vu leur état sanitaire et mécanique s'améliorer légèrement pour certains (n°6, 70, 8E, 9F et 16F) et rester stationnaire pour d'autres (n°22 et 61).
L'arbre 16F, pour qui l'amélioration est importante, ne devra plus faire l'objet d'une surveillance soutenue.

Les 2 sujets n°6 et 70 sont porteurs de chancres pérennant occasionnés par *Fomitiporia mediterranea* qui sont restés stationnaires cette année. Comme leur évolution envisagée est défavorable, ces arbres devront faire l'objet d'une surveillance régulière.



Chancres pérennants occasionnés par *Fomitiporia mediterranea* **sur les platane n°6 et 70**

Pierre AVERSENQ - Aire sur Adour - 2021

Recommandations de travaux et de gestion

Du bois mort devra être retiré sur le platane n°61.

Tous les arbres étudiés dont l'évolution est incertaine ou défavorable seront à surveiller régulièrement.

Intervention	Urgence	n° des arbres
*Travaux de taille**	2022	n°61
Surveillance	Tous les ans	n°6, 61 et 70
	Tous les 3 ans	n°22, 8E et 9F

*une description sommaire des travaux de taille des trouve dans les tableaux de diagnostic

Annexe 4 : Palette végétale Mairie

Libellé	Variété
Type de végétal : Arbustes	
ABELIA GRANDIFLORA	
AUCUBA JAPONICA	
AZALEA (AZALEE) JAPONICA	
AZALEA (AZALEE) MOLLIS	
BERBERIS (EPINE-VINETTE) MEDIA RED	
BERBERIS (EPINE-VINETTE) STENOPHULLA	
BRUYERE CALLUNA VULGARIS	
BRUYERE CINNAREA	"Natacha"
BRUYERE ERICA	
CALLIPARCA BODINIERI	"Profusion"
CAMELLIA JAPONICA	
CARYOPTERIS CLANDONENSIS "GRAND BLEU"	"Inoveris" grand bleu
CARYOPTERIS CLANDONENSIS "SUMMER"	"Summer Sorbet"
CEANOTHUS IMPRESSUS	"Victoria"
CEANOTHUS THYRSIFLORUS	Var repens
CERCIS SILIQUASTRUM (ARBRE DE JUDEE)	Cercis siliquastrum
CHOISIYA TERNATA	
CHOISYA TERNATA "SUNDANCE"	"Sundance"
CISTUS	
CORNUS (CORONOUILLER) ALBA "GOUCHAULTII"	"Gouchaultii"
CORNUS (CORONOUILLER) SANGUINEA "MAGIC FLAME"	"Magic Flame"
CORNUS (CORONOUILLER) STOLONIFERA "FLAVIRAMEA"	
COTONEASTER DAMMERI "SKOGHOLM"	"Skogholm"
COTONEASTER DAMNERI	
COTONEASTER DAMNERI "MAJOR" (=RADICANS)	
COTONEASTER FRANCHETTI	
COTONEASTER HORIZONTALIS VARIEGATUS	
COTONEASTER LACTEUS	
CYTISUS (GENÊT) SCOPARIUS	
DEUTZIA GRACILIS	
DEUTZIA HIBRIDA	
ELEAGNUS AUGUSTIFOLIA	
ELEAGNUS PUNGENS "MACULATA"	"Maculata"
EUONYMUS (FUSAIN) FORTUNEI "EMERALD GAIETY"	"Emerald Gaiety"
EUONYMUS (FUSAIN) FORTUNEI "EMERALD'N GOLD"	"Emerald'n Gold"
EUONYMUS (FUSAIN) FORTUNEI "GRACILIS"	
FORSYTHIA X INTERMEDIA	
FUCHSIA "RICCARTONII"	
HIBISCUS (ALTHEA) MOSCHEUTOS PLANET GRIOTTE	
HYDRANGEA (HORTENSIA) MACROPHYLLA	
HYDRANGEA (HORTENSIA) PANICULATA "DENTELLE DE GORRON"	
HYPERICUM (MILLEPERTUIS) "HIDCOT"	
HYPERICUM (MILLEPERTUIS) MOSERIANUM "TRICOLOR"	
ILEX (HOUX) CRENATA "FASTIGIATA"	"Fastigiata"
ILEX (HOUX) CRENATA BOULE	
LAVANDULA (LAVANDE) ANGUSTIFOLIA "HIDCOTE"	"Hidcote"
LIGUSTRUM (TROENE) JONANDRUM 3 POMPONS	Jonandrum
LIGUSTRUM (TROENE) OVALIFOLIUM "AUREUM"	"Aureum"
LONICERA (CHEVREFEUILLE) NITIDA	
LONICERA (CHEVREFEUILLE) PILEATA	
NANDINA DOMESTICA "FIREPOWER"	"Firepower"
OSMANTHUS HETEROPHYLLUS "VARIEGATUS"	"Variegatus"
PEROVSKIA ATRIPLICIFOLIA "LACEY BLUE"	"Lacey Blue"
PHORMIUM	
PHYSOCARPUS OPULIFOLIUS "DIABOLO"	"Diabolo"
PIERIS (ANDROMEDE) JAPONICA	
PITTOSPORUM TOBIRA "NANA"	
POTENTILLA (POTENTILLE) FRUCTICOSA "ABBOTSWODD"	"Abbotswood"
RHODODENDRON	
RIBES (CASSIS FLEUR) SANGUINEUM	
ROSMARINUS OFFICINALIS	
RUBUS "BETTY ASHBURNER"	
SALIX (SAULE)	
SPIREA (SPIREE) JAPONICA "ANTHONY WATERER"	"Anthony Waterer"
SPIREA (SPIREE) JAPONICA "GENPEI"	"Genpei"
SPIREA (SPIREE) JAPONICA "GOLDEN PRINCESS"	"Golden Princess"
SPIREA (SPIREE) VANHOUTTEI	
VIBURNUM (VIORNE) FARRERI	
VIBURNUM (VIORNE) OPULUS	
VIBURNUM (VIORNE) PLICATUM "KILMANJARO"	"Kilimandjaro"
VIBURNUM (VIORNE) TINUS "GWENLLIA"	"Gwenllian"
VITEX AGNUS-CASTUS	
WASHONGTONIA	
WEIGELA "BRISTOL RUBY"	
WEIGELA "COURTALOR" (CARNAVAL)	
WEIGELA BLACK AND WHITE	

Nombre d'enregistrements : 76

Libellé	Variété
Type de végétal : Conifères	
CEDRUS ATLANTICA (CEDRE DE L'ATLAS)	Cedrus Atlantica
CEDRUS ATLANTICA GLAUCA (CEDRE BLEU DE L'ATLAS)	Cedrus Atlantica Glauca
CEDRUS LIBANI (CEDRE DU LIBAN)	Cedrus Lilani
CHAMECYPARIS (FAUX CYPRES) NOOTKA PENDULA	Chamaecyparis Nootkatensis "Pendula"
GINKGO BILOBA	Ginkgo biloba
PICEA OMORIKA (EPICEA DE SERBIE)	Picea Omorika
PICEA PUNGENS "HOOPSII" (SAPIN BLEU)	Picea pungens "Hoopsii"
PINUS MUGO MUGHUS (PIN MUGO MUGHUS)	Pinus Mugo Subsp.mugo
PINUS NIGRA AUSTRIACA (PIN NOIR D'AUTRICHE)	Pinus Nigra Austriaca
PINUS PINASTER (PIN MARITIME)	Pinus Pinaster
PINUS PINEA (PIN PARASOL)	Pinus Pinea
SEMPERVIRENS "STRICA" (CYPRES DE PROVENCE)	Sempervirens "Strica"
SEQUOIA SEMPERVIRENS	Sequoia Sempervirens
TAXUS BACCATA (IF)	Taxus Baccata "Fastigiata"

Nombre d'enregistrements : 14

Type de végétal : Feuillus	
ACER CAMPESTRE (ERABLE CHAMPETRE)	Acer Campestre "Elsrijk"
ACER PLATANOIDES "COLUMNARE" (ERABLE PLANE COLONNAIRE)	Acer platanoides Columnare
ACER RUBRUM (ERABLE ROUGE D'AMERIQUE)	Acer Rubrum
ACER SACCHARINUM (ERABLE ARGENTE)	Acer Saccharinum
AESCULUS CARNEA (MARRONNIER ROUGE)	Aesculus carnea
ALBIZZIA JULIBRISSIN OMBRELLA (ALBIZZIA)	Albizia Julibrissin "ombreia"
ALNUS CORDATA (AULNE DE CORSE)	Alnus cordata
AMELANCHIER CADENSIS	Amelanchier candensis "lamarckii"
BETULA PENDULA (BOULEAU COMMUN)	Betula pendula
CARPINUS BETULUS "FASTIGIATA" (CHARME PYRAMIDAL)	Carpinus Betulus "fastigiata"
CARPINUS BETULUS "FASTIGIATA" (CHARME PYRAMIDAL) ELAGUE	Carpinus Betulus "fastigiata" élagué
CATALPA BIGNONIOIDES	Catalpa bignonioides
CELTIS AUSTRALIS (MICOCOULIER DE PROVENCE)	Celtis australis
CERCIDIPHYLLUM (ARBRE CARAMEL)	Cercidiphyllum Japonicum
CORYLUS COLURNA (NOISETIER DE BYSANCE)	corylus colurna
EUCALYPTUS	Eucalyptus
FAGUS SYLVATICA (HETRE COMMUN)	Fagus sylvatica
FRAXINUS EXCELSIOR (FRENE COMMUN)	Fraxinus exelsior "Geessink"
GLEDITSIA TRIANCANTHOS (FEVIER D'AMERIQUE)	Gleditsia triacanthos
LAGESTROEMIA INDICA (LILAS DES INDES)	Lagestroemia indica
LIGUSTRUM JAPONICUM (TROENE DU JAPON)	Ligustrum japonicum
LIQUIDAMBAR SLENDER SILHOUETTE	Liquidembar styraciflua "Slender Silhouette"
LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA (COPALME D'AMERIQUE)	
LIRIODENDRON TILIPIFERA (TULIPIER DE VIRGINIE)	Liriodendron tulipifera
MAGNOLIA GRANDIFLORA "GALISSONIERE"	Magnolia grandiflora "galissonière"
MALUS GOLDEN HORNET (POMMIER A FLEURS)	Malus "Golden Hornet"
MORUS ALBA "PENDULA" (MURIER PLEUREUR)	Morus Alba "Pendula"
MORUS BOMBYCIS (MURIER PLATANE)	Morus Bombycis
PARROTIA PERSICA (ARBRE DE FER)	Parrotia Persica
PAULOWNIA TOMENTOSA	Paulownia Tomentosa
PLATANUS ACERIFOLIA (PLATANE COMMUN)	Platanus acerifolia hispanica
POPULUS NIGRA "ITALICA" (PEUPLIER D'ITALIE)	Populus Nigra "Italica"
POPULUS XCANADENSIS (PEUPLIER DE CAROLINE)	Populus Xcanadensis
PRUNUS CERASIFERA "PISSARDII" (PRUNIER A FLEURS)	Prunus Cerasifera "Pissardii"
PRUNUS SERRULATA "AMANOGAWA"	Prunus Serrulata "Amanogawa"
PRUNUS SERRULATA (CERISIER A FLEUR)	Prunus Serrulata "Kanzan"
PYRUS CALLERYANA (POIRIER A FLEURS)	Pyrus Calleryana "Capital"
QUERCUS ILEX (CHENE VERT)	Quercus Ilex
QUERCUS PALUSTRIS (CHENE DES MARAIS)	Quercus Palustris
QUERCUS PALUSTRIS (CHENE DES MARAIS) EN CEPE	Quercus Palustris
QUERCUS ROBUR "FASTIGIATA' (CHENE PYRAMIDAL)	Quercus Robur "Fastigiata Koster"
QUERCUS ROBUR (CHENE PEDONCULE)	Quercus Robur
QUERCUS RUBRA (CHENE D'AMERIQUE)	Quercus Rubra
ROBINIA PSEUDOACACIA "UMBRACULIFERA" (ACACIA BOULE)	Robinia Pseudoacacia "Umbraculifera"
ROBINIA PSEUDOACACIA (ACACIA COMMUN)	Robinia Pseudoacacia
SALIX BABYLONICA (SAULE TORTUEUX)	Salix Babylonica "Tortuosa"
SALIX SEPULCRALIS (SAULE PLEUREUR)	Salix Sepulcralis "Chrysocoma"
SOPHORA JAPONICA (SOPHORA DU JAPON)	Sophora Japonica
TAMARIX RAMOSSISSIMA	Tamarix ramosissima "pink cascade"
TILIA "CORDATA (TILLEUL A PETITES FEUILLES)	Tilia Cordata Rancho
TILIA PLATYPHYLLOS (TILLEUL DE HOLLANDE)	Tilia Platyphyllos
TILIA TOMENTOSA (TILLEUL ARGENTE)	Tilia Tomentosa

Nombre d'enregistrements : 52

Type de végétal : Fruitiers	
CASTANEA SAVITA (CHATAIGNIER)	Castanea Savita
CORYLUS AVELLANA (NOISETIER COMMUN)	Corylus
FICUS CARICA (FIGUIER)	Ficus Carica
JUGLANS REGIA (NOYER)	Juglans Regia
KUMQUAT FORTUNELLA MARGARITA	Fortunella Margarita
MALUS (POMMIER)	Malus
PRUNUS AMENIACA (ABRICOTIER)	Prunus Armeniaca
PRUNUS CERASUS (CERISIER FRUIT)	Prunus Serasus
PRUNUS PERSICA (PECHER)	Prunus Persica
PYRUS DOMESTICA (POIRIER)	Pyrus Domestica
SATSUMA CITRUS UNSHUI (MANDARINIER DU JAPON)	Satsuma Citrus Unshiu
VITIS VINIFERA (VIGNE A RAISINS DE TABLE)	Vitis Vinifera

Nombre d'enregistrements : 12

Type de végétal : Rosiers	
ROSIER ANCIEN	
ROSIER GRIMPANT	
ROSIER PAYSAGE	

Nombre d'enregistrements : 3

Nombre d'enregistrements : 157

Annexe 5 : Palette végétale plantes à massifs

Libellé
Type de végétal : Annuelles
ANGELONIA
AROMATIQUE VARIEE
ASTERISCUS
BIDENS
BRACHYCOME
CALIBRACHOA MILLION BELLS
CASSIA SENNA
CINERAIRE
CLEOME SPINOSA
COLEUS
COLOCASIA
CONVOVULUS
CORDYLINE
COREOPSIS
COSMOS
CYPERUS PAPYRUS (PAPYRUS DU NIL)
DALHIA
DIMORPHOTECA
ECHINACEA
EUPHORBE
GAURA
GAZANIA
GERANIUM BALCON
GOMPHRENA
HEUCHERE
IMPATIENS
IPOMEE
ISOTOMA
LEUCANTHENUM
LEWISIA
LOBULARIA
MELINIS SAVANNAH
MERCADONIA
MINA LOBATA
OEILLET D'INDE
OSTEOSPERMUM SYMPHONI
PHLOX
POIREE
RICIN
SANVITALIA
SAUGE
THUNBERGIA ALATA
VERVEINE
ZINNIA

Nombre d'enregistrements : 44

Type de végétal : Bisannuelles
ANCOLIE
ERYSIMUM
MYOSOTIS
PAVOT
PENSEE
REDONCULE
VIOLA CORNUTA
PAVOT

Nombre d'enregistrements : 8

Libellé

Type de végétal : Chrysanthèmes

CHRYSANTHEME

Nombre d'enregistrements : 1

Type de végétal : Légumes

CHOUX
PERSIL
POIREAUX
SALADE
THYM

Nombre d'enregistrements : 5

Type de végétal : Plantes d'intérieur

ORCHIDEE

Nombre d'enregistrements : 1

Type de végétal : Vivaces et Graminées

ACHILLEA MILLEFOLIUM
ACORUS
AGAPANTHUS
AGASTACHE
ALYSSUM
ANEMONE
ARABIS
ARTEMESIA
ASPLENIUM
ASTER
ASTILBE
AUBRIETA
CALAMAGROSTIS
CAREX
COREOPSIS
CYCLAMEN HEDERIFOLIUM
DIANTHUS
ERIGERON
EUPHORBIA (EUPHORBE)
FESTUCA GLAUCA
FUCHSIA "TOM THUMB" (TOM POUCE)
GAILLARDIA
GERANIUM
GEUM
HELLEBORUS
HEMEROCALLIS
HEUCHERA
IMPERATA
LUZALA
MISCANTHUS
MOLINIA
OENOTHERA MISSOURIENSIS
PANICUM
PENNISETUM ALPECUROIDES HAMEIN
PHALARIS
PHLOX
RUDBEKIA
SALVIA (SAUGE) NEMEROSA OSTFRIESLAND
SCABIOSA
SOLIDAGO
STIPA
VERONICA

Nombre d'enregistrements : 42

Nombre d'enregistrements : 101

labosol — la parole au terrain

MAIRIE DE AIRE SUR ADOUR

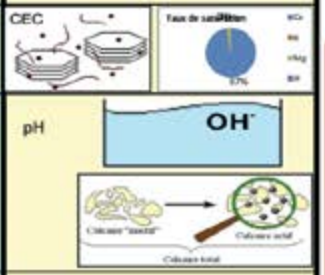
Mardi 12 Novembre 2020

Terrain N° 1

labosol — la parole au terrain

	Eléments	Résultat	Teneurs souhaitables	Interprétations - conseils
Menu TT1	CEC (meq /kg) (Taille du réservoir à minéraux)	120,56	50 100	Capacité d'échange de minéraux conséquente.
	Saturation (%)	>100	50 100	Largement saturée par le calcium.
Etat acidité	pH eau	8,09	6,6 7,1	Sol fortement basique.
	pH kcl acidité de réserve	7,70	6,1 6,6	Forte basicité potentielle.
	Calcaire total (g/Kg)	23,79		Légèrement calcaire.
	Calcaire actif (g/Kg)	18,13		Risque faible de blocage d'éléments nutritifs.
Etat organique	Matières organiques (g/Kg)	25,71	22,00 28,00	Pourvu. Réaliser des petits apports pour maintenir le niveau d'humus.
	Azote N organique (g/Kg)	1,32	1,25 1,87	Moyennement pourvu.
	C/N (Corg / N org)	11,32	9 11	Evolution moyenne de la matière organique. Réaliser du travail du sol pour oxygéner l'horizon concerné.
	IAM (potentiel d'activité microbienne)	8	12 18	Faible activité microbienne.
Etat minéral	Conductivité (ms/cm)	0,18	0,06 0,15	Disponibilité de minéraux dans la solution du sol de très bon niveau.
	Phosphore P2O5 Joret (g/Kg)	0,17	0,18 0,23	D = 53 Kg/ha Limite basse.
	Potassium K2O (g/Kg)	0,27	0,16 0,21	R = 90 Kg/ha Bien pourvu.
	Magnésium MgO (g/Kg)	0,18	0,14 0,19	R = 0 Kg/ha Bien pourvu.
	K2O/MgO	1,50	1,00 3,00	Equilibré.
	Calcium CaO (g/Kg)	11,37	4,13 5,65	R = 8580 Kg/ha Largement pourvu.
Etat oligos	Fer (mg/Kg)	80,70	20 100	R = 0 Kg/ha Bien pourvu.
	Cuivre (mg/Kg)	4,30	1,50 2,20	R = 3 Kg/ha Bien pourvu.
	Zinc (mg/Kg)	5,80	2,80 3,80	R = 3 Kg/ha Bien pourvu.
Etat Physique	Granulométrie 5 fractions avec triangle des textures			
	Sables grossiers %	38,00		
	Sables fins %	5,00		
	Limons grossiers %	18,00	Limono-sableux	
	Limons fins %	27,00		
	Argiles %	12,00		
	Indice de battance	5,1	<6	
	RFU L/M2	13,94		Calcul sur une profondeur de: 10 cm

Schématisation





TERRAIN DE SPORT

Commentaires de l'analyse



Appréciation générale : Texture à améliorer.

Etat d'acidité : Basique avec un sol faiblement calcaire.

Etat organique : De niveau moyen à évolution moyenne. Apporter un amendement d'origine végétale afin d'augmenter le niveau d'humus.

Etat minéral : Redresser le phosphore élément essentiel pour le système racinaire.

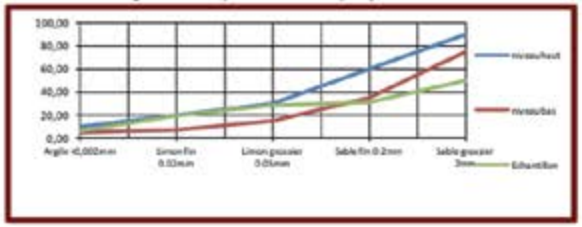
Etat physique : Texture à base d'éléments fins. Vérifier le drainage. Apporter des éléments grossiers (sable) pour diluer les limons et les argiles indésirables.

Terrain sport bon niveau

Plan de fertilisation Kg/ha soit 1500 T ou 1000 m3	Base 0,60% N minéralisé	P2O5	K2O	MgO	Mat org
Réserves ou Déficits Kg/ha	12	-53	90	0	0
Action annuelle de redressement ou de minoration en Kg/ha	-12	18	-9	0	+
Equilibre de fertilisation de la culture	2,5	1	2,2	0,6	
Besoin annuel de la culture en Kg/ha	225	90	200	50	
Plan 1er année	213	108	191	50	+
Plan 2ième année	213	108	191	50	+
Plan 3ième année	213	108	191	50	+

Nombre de passages: 4
Utiliser un engrais avec de l'azote non lessivable .

Courbe granulométrique cumulée du sol comparée au fuseau granulométrique idéal d'un sol sportif



Annexe 7 : Détail Arrosage EV

COMPTEURS ARROSAGE ESPACES VERTS	M3 2018	M3 2019	M3 2020	M3 2021
AVENUE DE VERDUN		73	24	176
DERRIERE LE MOULIN FAUQUE	72	67	41	52
DEVANT LE N°9 RUE CARNOT	3	18	25	36
DEVANT PLAZZA	81	30	16	25
JARDINIERES RTE DE DUHORT	16	37	7	72
MASSIF NOTAIRES	301	203	149	203
MASSIF PARC MUNICIPAL	26	28	15	22
MASSIF RUE HENRI POTEZ	1	2	3	21
MASSIF RUE LABEYRIE	7	6	2	12
PARC MUNICIPAL (MAIRIE)	9	7	8	63
PLACE ARENES MASSIFS DEVANT ARENES	10	15	16	52
PLACE CATHEDRALE	5	7	3	4
PLACE GOURY		5	130	2
PLACE MADAULE	10	2	4	12
PR QUAI DES GRAVEROTS (depuis le 23/04/19)	71	72	102	87
QUAI DES GRAVEROTS	33	84	108	61
QUAI DES GRAVEROTS (depuis le 11/12/18)	185	152	124	103
ROND POINT AV DE BORDEAUX		83	22	66
ROND POINT DE PRAT	3	6	2	23
ROND POINT POTEZ	1	0	2	23
RUE CARNOT	72	4	6	17
RUE DU 13 JUIN Côté PAIR	26	31	30	14
RUE DU CANAL	0	89	78	18
THEATRE PLACE DU COMMERCE	191	203	170	208
VILLE RIVE DROITE PONT	410	451	480	237
TOTAL CONSOMMATION	**1533**	**1675**	**1567**	**1 609**

Annexe 8 : Stade suivi arrosage

	POMPE CANAL N°02WZH16741		POMPE LAGUNE N°WA060A053		PLAINE DES JEUX N°06WZH076735	
	Terrain de foot Eugène Riba		Terrain de rugby Honneur		Terrains de foot Jean Sarrade + entrainement Terrains de rugby Entrainement	
DATES	Relevé	Consommation	Relevé	Consommation	Relevé	Consommation
12/07/2019	36 497		6 540		24 495	
02/09/2019	36 630	133 m3	6 725	185 m3	24 792	297 m3
25/09/2019	36 691	61 m3	6 799	74 m3	24 935	143 m3
11/06/2020	36 830	139 m3	7 028	229 m3	25 119	184 m3
02/07/2020	36 932	102 m3	7 192	164 m3	25 454	335 m3
03/08/2020	37 116	184 m3	7 387	195 m3	26 098	644 m3
31/08/2020	37 243	127 m3	7 515	128 m3	26 602	504 m3
01/10/2020	37 302	59 m3	7 586	71 m3	26 738	136 m3
22/10/2021	37 990	688 m3	8 736	1 150 m3	28 428	1 690 m3
CUMUL CONSOMMATION PAR SITE		1 493 m3		2 196 m3		3 933 m3
CONSOMMATION TOTALE ARROSAGE						**7 622 m3**



mairie@aire-sur-adour.fr
www.aire-sur-adour.fr
facebook.com/airesurladour

Ville d'Aire sur l'Adour
Place de l'Hôtel de Ville
40800 Aire-sur-l'Adour
05 58 71 47 00